

LE DEVOIR

Vol. CI N° 224

LE LUNDI 4 OCTOBRE 2010

1.10\$ + TAXES = 1.25\$



JACQUES GRENIER LE DEVOIR

L'espagnole CAF compte riposter à l'abandon de l'appel d'offres du contrat du métro.

Contrat du métro de Montréal

Exclue, CAF songe à des poursuites

La compagnie est convaincue que la STM paiera trop cher en raison du retrait de l'appel d'offres

JEANNE CORRIVEAU

Écarté du dossier du remplacement des voitures du métro de Montréal, le constructeur CAF (Construcciones y Auxiliar de Ferrocarriles) n'entend pas laisser le contrat lui échapper sans protester. L'entreprise espagnole, qui envisage de recourir aux tribunaux, affirme qu'elle pourrait fournir des voitures pour moins de deux millions de dollars l'unité, alors que le coût estimé des voitures du consortium Bombardier-Alstom dépasse les trois millions de dollars.

CAF ne digère pas de voir le gouvernement mettre subitement fin au processus d'appel d'offres. La firme espagnole, qui s'était qualifiée à la suite de l'avis d'intention lancé par la Société de transport de Montréal (STM) en janvier dernier, se préparait à participer à l'appel d'offres. C'était avant qu'elle n'apprenne, jeudi dernier, que le gouvernement du Québec retardait d'une semaine le lancement de l'appel d'offres pour négocier

VOIR PAGE A 8: MÉTRO



EDISON VARA REUTERS

PRÉSIDENTIELLE AU BRÉSIL

La protégée de Lula est en tête

■ À lire en page B 1

EUROPE

L'Allemagne célèbre les vingt ans de sa réunification

■ À lire en page B 3

INDEX

7 783 13 102 330 0	Annonces..... B 6	Idées A 7
	Avis publics.. B 2	Météo B 4
	Convergence. B 7	Monde B 1
	Culture B 8	Mots croisés. B 5
	Décès B 6	Religions B 6
	Économie A 5	Sudoku B 2
	Éditorial A 6	Télévision B 7

L'INDE RÉUSSIT LA PREMIÈRE ÉPREUVE DES JEUX



TIM WIMBORNE REUTERS

Le mégaspectacle d'ouverture des XIX^e Jeux du Commonwealth a mis en valeur hier l'extraordinaire richesse de la culture indienne. Le stade Jawaharlal Nehru de New Delhi, rénové, a fait salle comble.

Cérémonies d'ouverture des Jeux du Commonwealth

Delhi retombe sur ses pieds

GUY TAILLEFER

Le Devoir en Inde

New Delhi — Les Indiens sont comme des chats. Ils sont retombés sur leurs pieds, hier soir, juste à temps pour l'inauguration dans la capitale des Jeux du Commonwealth (JC) dont les préparatifs ont été marqués ces derniers mois par des signes de désorganisation colossale qui, pendant un moment, ont même fait craindre que Delhi ne rate l'échéance.

Longues et dansantes comme un film bollywoodien, les cérémonies d'ouverture qui se déroulaient au stade Jawaharlal Nehru, fraîchement rénové, ont superbement mis en exergue l'extraordinaire richesse de la culture indienne, sous un imposant aérostat utilisé, entre autres choses, comme écran de cinéma circulaire. Neuf cents joueurs de tambour ont ouvert le bal. Il s'est clôturé sur un flamboyant numéro de danse classique, une splendide

démonstration de hatha yoga par 600 participants, un hommage au Mahatma Gandhi et la chanson du film *Slumdog Millionaire*, interprétée par la superstar A. R. Rahman. La totale! Les gens de Delhi, qui sont venus en masse, ont apprécié le mégaspectacle (quelque 7000 artistes et figurants). On craignait une assistance clairsemée, le stade de 60 000 places était bondé. Mission accomplie, du moins pour l'instant.

Les Delhiites n'ont pas, en revanche, poussé l'enthousiasme jusqu'à pardonner à Suresh Kalmadi, le grand chef du Comité organisateur des Jeux, considéré comme le principal responsable du fiasco des préparatifs. «L'Inde est prête, prête à accueillir les Jeux!», a-t-il lancé à la foule. Une bonne partie de la foule l'a hué à plusieurs reprises. En l'absence — inhabituelle — de la reine Elisabeth, c'est le prince Charles qui a inauguré ces

L'organisation des Jeux coûtera entre 6 et 10 milliards de dollars

VOIR PAGE A 8: DELHI

Prête-noms: après Axor, Roche ?

Québec solidaire détecte un autre cas de financement politique suspect

ANTOINE ROBITAILLE

Québec — À l'instar d'Axor, la firme de génie-conseil Roche pourrait avoir utilisé des prête-noms pour financer les deux grands partis politiques québécois, croit Québec solidaire (QS). Selon un relevé effectué par le parti, des cadres et des employés de Roche et de plusieurs de ses filiales ont systématiquement financé le PLQ de 2000 et 2009 pour une somme globale de 227 025 \$, dont 97 370 \$ seulement pour les années 2008 et 2009. Certains cadres et employés de Roche et de ses filiales ont aussi versé 8860 \$ au Parti québécois en 2008-2009.



Amir Khadir

«C'est le même pattern que pour bien d'autres firmes de génie-conseil», s'inquiète Amir Khadir, député de Mercier. Il souhaite que le Directeur général des élections du Québec fasse enquête.

Aux yeux du député de QS, lorsque presque tous les membres d'une direction d'entreprise financent un même parti en même temps, et souvent pour les montants maximaux accordés par la loi, il y a une «apparence de mot d'ordre» au sein de cette même entreprise.

Le cas de Roche est d'autant plus important, croit M. Khadir, que Sam Hamad, à qui Jean Charest a confié le portefeuille des Transports au mois d'août, est un ancien vice-président de cette

VOIR PAGE A 8: PRÊTE-NOMS

L'ENTREVUE

La flâneuse des mégapoles

La professeure Régine Robin, infatigable flâneuse des grandes villes du monde, relate son parcours de voyageuse en donnant quelques conseils au détour

STÉPHANE BAILLARGEON

Un jour, c'était hier, ou tout comme, Régine Robin a entraîné en haut d'une tour de São Paulo une amie parisienne. «Sur la terrasse, nous contemplons cette



Régine Robin

citée à perte de vue, raconte Mme Robin. Si loin que se porte le regard, il y a des gratte-ciel, des quartiers, de tout et dans tous les sens. Mon amie dit: «Quand même, Chambord, c'est plus joli!... Moi, j'éclate de rire et la blesse, ce faisant. Au fond, elle n'a rien compris à l'Amérique, du nord au sud, à l'hybridité, à l'hétérogénéité. Une ville américaine, c'est comme un tremblement de terre: tout est charrié. C'est un mélange de styles, de langues, de cuisines et d'odeurs.»

Langues, cuisines, odeurs se mêlent harmonieusement à l'autre bout des Amériques, dans un petit café d'Outremont où elle a fixé le rendez-vous cet été. Historienne, sociologue, Régine Robin enseigne à l'UQAM depuis les années 1970. Elle a raconté et fantasmé sa trajectoire errante de juive française dans *La Québécoise*, «un roman emblématique de la

VOIR PAGE A 8: ROBIN

LA MUSIQUE DES ANNÉES 70

Aujourd'hui, 7h à 17h30

Des pièces musicales et des artistes témoignent de cette époque et des traces qu'elle a laissées jusqu'à aujourd'hui. Réal.-coord.: Claude Duhamel

Radio-Canada.ca/musique

ACTUALITÉS

Le Devoir, c'est moi

Entre l'espoir et le cynisme

La militante de longue date Lisette Champagne espère que le Québec retrouvera une solidarité sociale qui fait de plus en plus défaut

Faire partie du *Devoir*, c'est y travailler, l'appuyer, le lire assidûment. De cette communauté, qui s'est construite depuis 100 ans, nous avons retenu quelques portraits. Chaque lundi, jusqu'en décembre, nous vous présentons un lecteur, une lectrice, du Québec comme d'ailleurs, abonné récent ou fidèle d'entre les fidèles, qui cherche ainsi, comme c'est le cas cette semaine, à mieux comprendre où s'en va le Québec.

ALEXANDRE SHIELDS

Que ce soit en tant que militante souverainiste de la première heure ou pour avoir œuvré à la défense des droits des travailleurs, Lisette Champagne a connu une bonne partie des grands bouleversements sociaux et politiques des dernières décennies. Elle pose d'ailleurs un regard à la fois sévère et lucide sur le Québec d'aujourd'hui, ce «pays» jamais abouti qui se détache lentement de ses idéaux de solidarité et laisse son destin entre les mains d'une classe politique qui a perdu de son panache.

Si son jugement peut sembler pessimiste, il n'en découle pas moins d'une riche expérience de plus de 40 ans. Mme Champagne a en effet commencé à s'engager socialement en militant pour la souveraineté du Québec au moment de la formation du Parti québécois, en 1968. À l'instar de plusieurs personnes qui ont vécu de près les événements de l'époque, elle s'en souvient d'ailleurs comme d'une période de joyeuse effervescence.

«Tout était possible pour l'indépendance, pour la cause des femmes, pour les Noirs aux États-Unis, etc. Il y avait une joie de vivre, une solidarité et une ouverture envers les autres. Quand on se sent chez soi, c'est toujours plus facile d'ouvrir la porte. Ce qu'on ressentait partout, c'est tout un pays qui était prêt à entrer dans la parade.»

Un sentiment qui se serait malheureusement perdu au fil des années. «On ne ressent plus cette effervescence. Et beaucoup de gens de mon âge se sentent comme ça. Mais je sais que ça fait "nostalgique" de le dire. Ça ne reviendra jamais, alors ça ne sert à rien d'attendre. Si tu veux qu'il se pas-



Lisette Champagne a commencé à s'engager socialement en militant pour la souveraineté du Québec au moment de la formation du Parti québécois, en 1968. Aujourd'hui, elle déplore, entre autres choses, la guerre d'image qu'est devenue la politique.

se quelque chose, mets ton nez dans ce qui se passe maintenant.»

Comment se motiver

C'est justement là le problème, au dire de Mme Champagne, qui souligne qu'il est de plus en plus difficile de trouver la motivation de s'engager. Elle n'en conserve pas moins le désir de s'informer. Si elle apprécie autant *Le Devoir*, c'est justement pour «l'intelligence» avec laquelle il traite des questions sociales et politiques. Même chose du côté de la chronique, en particulier celle de Michel David. Ce qui ne l'empêche pas de lire le quotidien de la rue De Bleury pour son côté parfois plus ludique, en l'occurrence son chroniqueur Jean Dion.

Même si elle dit continuer de soutenir l'option souverainiste et la nécessité de protéger les acquis sociaux des dernières décennies, elle déplore la guerre d'image qu'est devenue la politique. Une situation qui contribue à alimenter le «cynisme» de la population.

Elle se dit d'ailleurs tout à fait d'accord avec les propos qu'a déjà tenus l'analyste politique

Michel C. Auger sur le plateau de *Tout le monde en parle*. Celui-ci avait déploré les lacunes dans le «contrôle de la qualité» des leaders politiques. Il ne croyait pas si bien dire. «Il y a une marche très haute entre les politiciens d'il y a 25 ou 30 ans et ceux que nous avons aujourd'hui. Je trouve qu'on n'a pas de sens critique à l'heure actuelle. On reste toujours à la surface. On ne pousse pas. On ne parle pas de "vision".»

«Un homme comme Jean Charest, c'est quoi sa vision?, lance-t-elle. Il n'en a pas. Il y a un trou quelque part, on va le boucher. Mais on n'a jamais entendu parler d'une vision, de ce qu'on va faire avec notre pays — parce que c'est comme ça que j'appelle le Québec, même si on est huit à dire ça aujourd'hui. Au fédéral, j'ai le choix entre Stephen Harper et Michael Ignatieff. J'ai juste envie de rester chez nous. Au contraire, un homme comme Pierre Elliott Trudeau, que je déteste profondément, avait une vision. Il savait ce qu'il voulait faire.»

La solidarité

Reconnaissant elle-même le côté quelque peu «pessimiste» de ses propos, Mme Cham-

pagne insiste sur la nécessité de remettre en question les décisions prises par nos élus. Pourquoi, par exemple, doit-on absolument remplacer le toit du Stade olympique, avec tous les coûts que cela comporte? Et pourquoi ne parle-t-on pas davantage de l'enjeu crucial de l'accès au logement? «Le moindre petit terrain est accaparé pour construire des condos, souvent avec une seule chambre. Tu as tout intérêt à être tout seul dans la vie! Pourquoi construis-t-on tout cela, alors que plusieurs familles avec des enfants habitent dans des trois et demi.»

Celle qui a déjà travaillé à l'organisme Au bas de l'échelle — un groupe voué à la défense des droits des travailleurs — souligne qu'il faudrait plutôt retrouver un peu plus de cette solidarité sociale qui fait de plus en plus défaut. «On revient à une période où une certaine élite a davantage de privilèges, même si plusieurs de ceux qui sont dirigeants syndicaux, médecins ou hauts fonctionnaires ont profité des politiques visant l'égalité. Mais l'égalité des chances ne s'est jamais réalisée. Ça ne veut pas dire que ça ne peut pas changer.»

Le Devoir

Montréal, ville mésadaptée aux handicapés

CAROLINE MONTPETIT

L'audioguide s'arrête aux portes de la station de métro Berri-UQAM, mais n'invite pas à y entrer. Cette station de métro a en effet beau être l'une des rares de l'ensemble du réseau de Montréal à être dotée d'un ascenseur, elle n'est pas accessible à de nombreuses personnes handicapées, entre autres choses à cause de la lourdeur de ses portes.

L'audioguide dont on parle ici est celui mis à la disposition du public depuis quelques semaines par l'organisme Conscience urbaine, en collaboration avec Audiotopie et l'Action des femmes handicapées Montréal. Il propose une visite du quadrilatère entourant l'Université du Québec à Montréal, à travers les perceptions de neuf femmes handicapées.

Elles seraient quelque 166 000

dans la région du Grand Montréal. Parcourir la ville en leur compagnie, c'est découvrir la pertinence de poser des portes automatiques dans les endroits publics, d'ajouter des rampes lorsque les escaliers et les paliers leur sont inaccessibles, de doter les feux de circulation de systèmes sonores clairs et pratiques, pour éviter aux aveugles d'éviter d'attendre d'entendre le bruit des autos pour pouvoir traverser la rue. «Que fait-on quand il n'y a pas d'autos?», se demande-t-on, médusé. C'est aussi se rendre compte qu'une mère handicapée ne peut souvent pas assister aux réunions d'école, ni même rencontrer les professeurs de ses enfants, si l'école qu'ils fréquentent n'est pas adaptée à ses besoins.

Retards et manque d'employés

«Montréal est très, très en arrière en matière d'accessibilité aux personnes handicapées», considère Linda Gauthier, présidente du Regroupement des activistes pour l'inclusion au Québec (RAPLIQ). Bien sûr, ajoute-t-elle, le maire Gerald Tremblay a promis, en campagne électorale, de modifier une station de métro par année pour la rendre accessible aux personnes handicapées. «Ça nous amène en 2071, je vais avoir 114 ans quand je pourrai faire un tour de toutes les stations en métro», lance Mme Gauthier.

Par ailleurs, même dans les stations dotées d'ascenseurs, les personnes handicapées dotées de fauteuils électriques doivent appeler un préposé du métro, qui les accompagnera pour poser la rampe qui leur permettra d'accéder au métro à partir du quai. Or, il n'y a qu'un préposé par horaire pour l'ensemble du métro. Il ne peut donc y avoir qu'une personne handicapée à la fois dans le métro. Aussi, si la plupart des autobus sont désormais dotés d'une rampe,



JACQUES NADEAU LE DEVOIR

Pour le Montréalais moyen, traverser la rue est un jeu d'enfant. Pour les handicapés, les aveugles en particulier, la tâche peut s'avérer ardue.

ces rampes sont souvent hors d'usage. Et le chauffeur doit se lever pour attacher la personne handicapée, ce qui en fait grommeler plus d'un, surtout quand l'autobus est bondé.

Une question de liberté

Les femmes qui témoignent sur l'audioguide de Conscience urbaine ne sont pourtant pas amères. Certaines précisent que leur handicap leur fait connaître des aspects de la vie qu'elles n'auraient pas explorés autrement. Même cette femme devenue aveugle à 48 ans, d'un seul coup, alors qu'elle était enseignante, dit que sa créativité en a été décuplée.

Mais plusieurs souhaitent par-dessus tout demeurer le plus indépendantes possible. L'une affirme que son fauteuil roulant a tout de suite été synonyme pour elle de liberté. Mais encore faut-il le pouvoir circuler avec. Mme Linda Gauthier a porté plainte à la Commission des droits de la personne contre Élections Montréal parce qu'elle n'a pas pu entrer dans son bureau de vote situé dans un sous-sol d'église, lors des dernières élections municipales, même si l'invitation à voter avait été marquée du pictogramme d'accessibilité universelle.

Selon Mme Gauthier, le Parlement européen a adopté une loi forçant ses membres à adapter tous les services à tous. Les métros des villes Berlin et de Madrid sont entièrement accessibles aux handicapés. Paris a aussi entamé des démarches en ce sens, et une quinzaine de ses stations seraient accessibles. Et aux États-Unis, le métro d'une ville comme Los Angeles, par exemple, est aussi accessible.

Un autre souhait exprimé par les femmes handicapées qui témoignent sur l'audioguide: entrer par les mêmes portes que tout le monde dans les endroits publics. Des portes de préférence grandes, accessibles, centrales et éclairées...

Le Devoir

■ On peut télécharger l'audioguide de Conscience urbaine sur le site www.audiotopie.org/acces-universel



100 ans de regards sur l'information

LOTO QUÉBEC Résultats des tirages du : 2010-10-02

649 07 13 18 46
23 26 27 compl.

Prochain gros lot (approx.) : 3 500 000 \$

Extra 4285341

Structure de lots complète sur lotoquebec.com

LOTO MAX Résultats des tirages du : 2010-10-01

10 12 13 25 28 29 41

Extra 9833271

COMPLÉMENTAIRE (39)

Prochain gros lot (approx.) : 22 000 000 \$

En cas de disparité entre cette liste et la liste officielle de Loto-Québec, cette dernière a priorité.

Congédié?

Voyez

François Gendron

avocat
LL.L., M.A., Ph.D.

Vieux Montréal 514.845.5545

AUJOURD'HUI

Intimidation chez les jeunes : de la cour d'école à Facebook.

Reportage: Anne Tessier-Bouchard Réal.-coord.: Sébastien Perron

MICHEL DÉSAUTELS
EN SEMAINE 15 H95,1 FM
PREMIÈRE CHAÎNE

Radio-Canada.ca/desautels

ACTUALITÉS

Jamais deux sans trois?



CHANTAL HÉBERT

Parmi les paroles qu'un premier ministre n'entend pas souvent, il y a le mot «non». Et parmi ceux qui ne disent à peu près jamais non au premier ministre, il y a le gouverneur général. Au Canada, la chose ne s'est pas produite depuis presque cent ans. Cela pourrait encore changer.

Après l'affaire qui avait opposé en 1926 le vicomte Byng au premier ministre Mackenzie King, près de 80 ans se sont écoulés avant qu'une telle situation ne se représente. Mais depuis six ans, le 22 Sussex et Rideau Hall ont frôlé la collision frontale deux fois plutôt qu'une. Et ce n'est pas parce que le choc a été évité qu'il ne s'est rien passé.

À l'automne de 2004, Adrienne Clarkson est passée à deux doigts de devoir décider du sort du tout nouveau gouvernement minoritaire de Paul Martin. D'emblée, le Discours du trône libéral avait soulevé un tollé dans les rangs de l'opposition majoritaire.

Dans sa foulée, Stephen Harper avait tenté de rallier le Bloc québécois et le NPD à un programme commun. Si Jack Layton n'avait pas refusé les ouvertures de son homologue conservateur et si le gouvernement n'avait pas rapidement mis de l'eau dans son vin, son sort se serait joué à Rideau Hall.

Dans un ouvrage publié après son départ, Adrienne Clarkson a confirmé que l'affaire aurait pu avoir des conséquences historiques. Si l'opposition avait réussi à s'entendre autour des propositions conservatrices, Mme Clarkson aurait sérieusement envisagé de demander à Stephen Harper de former un gouvernement plutôt que de renvoyer le Canada aux urnes pour une seconde fois en moins de six mois.

La question qui ne s'est finalement pas posée pendant le mandat d'Adrienne Clarkson s'est présentée pendant celui de Michaëlle Jean, à la fin de 2008. Mais malgré l'existence d'une entente entre les trois partis d'opposition pour installer un gouvernement de coalition, Mme Jean a permis aux conservateurs de se soustraire à un vote de confiance en prorogeant le Parlement.

Dans la foulée de son départ la semaine dernière, trois témoignages sont venus jeter un peu d'éclairage sur ce passage encore opaque de la politique fédérale.

Dans un premier temps, la principale intéressée a révélé à La Presse canadienne qu'elle avait pris deux heures pour obtempérer à la requête du premier ministre de proroger le Parlement pour envoyer un signal clair de ce que sa réponse ne relevait pas du domaine de la simple formalité.

Dans un second temps, le professeur Peter Russell, qui était parmi les experts constitutionnels recrutés pour conseiller Michaëlle Jean sur une sortie de crise, a précisé qu'elle avait posé deux conditions à la prorogation du Parlement, soit un délai court pour le rappel des députés et des sénateurs et la présentation rapide d'un budget consensuel.

Dans un troisième temps, Kory Teneycke, un ancien membre de la garde rapprochée de Stephen Harper, a confié au journaliste Lawrence Martin que si Michaëlle Jean avait refusé d'obtempérer à ses désirs, le premier ministre aurait été disposé à en appeler à la reine elle-même.

La semaine dernière, cette information a été immédiatement démentie par le bureau du premier ministre, et M. Teneycke a précisé qu'il faisait des pirouettes verbales quand il évoquait l'hypothèse d'un appel à Londres.

Dans les faits, un tel appel n'aurait sans doute pas été accueilli. Mais cela ne veut pas dire que le gouvernement Harper était disposé à se plier facilement à la volonté de la gouverneuse générale, et un refus de sa part aurait pu transformer une crise parlementaire en crise constitutionnelle.

Les réflexions d'Adrienne Clarkson et les gestes faits par Michaëlle Jean ne vont pas nécessairement dans le même sens politique, mais ils concordent sur l'essentiel, c'est-à-dire sur la notion qu'avec le temps, le rôle de gouverneur général et les pouvoirs décisionnels qui s'y rattachent ne sont pas devenus strictement symboliques.

Même si le gouvernement pensait autre chose à l'époque, la déclaration faite la semaine dernière par des porte-parole autorisés du premier ministre selon laquelle M. Harper se serait rendu à une décision négative de Rideau Hall va dans le même sens.

Dans l'état actuel de la scène fédérale, ce débat est loin d'être abstrait.

Si des élections avaient lieu au cours des prochaines semaines, les sondages indiquent que le résultat pourrait être suffisamment serré pour ouvrir la porte à de nouveaux rebondissements, y compris une intervention du nouveau gouverneur général, David Johnston, pour déterminer l'identité du prochain premier ministre.

Le choix par Stephen Harper d'un gouverneur général bardé de connaissances constitutionnelles constitue une admission de cette réalité. Les réflexions d'Adrienne Clarkson et les gestes de Michaëlle Jean ont accrédité l'idée que Rideau Hall peut dire non au premier ministre, et Stephen Harper a choisi un gouverneur général qui est mieux armé que la moyenne pour lui tenir tête.

Chantal Hébert est columnist politique au Toronto Star. chebert@thestar.ca

Marois craint que les maladresses du PLQ ne tuent l'exploitation des gaz de schiste

Les consultations du BAPE sont lancées aujourd'hui à Saint-Hyacinthe

Si rien ne change dans la manière dont le gouvernement du Québec gère le dossier des gaz de schiste, la chef du Parti québécois, Pauline Marois, craint qu'il ne franchisse un point de non-retour qui tuera cette filière énergétique au Québec.

Pauline Marois a indiqué, en entrevue à La Presse canadienne, qu'elle était en faveur du développement de l'industrie des gaz de schiste au Québec, mais qu'une loi et des règles précises permettant d'assurer la sécurité de la population et de l'environnement doivent être adoptées avant toute poursuite des activités d'exploration et d'exploitation.

La grogne manifestée par la population pourrait s'amplifier, si bien qu'il sera difficile d'établir des règles qui permettront aux citoyens de se sentir en sécurité, a soutenu la chef péquiste.

Mme Marois a dénoncé du même coup le mandat «trop restreint» confié au Bureau d'audiences publiques sur l'environnement (BAPE). Elle craint que les faibles moyens et le peu de temps dont il dispose n'affectent la crédibilité du rapport qui sera remis le 4 février.

Les audiences commencent ce soir

Les consultations tant attendues du BAPE au sujet du gaz de schiste débuteront ce soir à Saint-Hyacinthe.

Après les rencontres plutôt tumultueuses entre des citoyens et des représentants de l'industrie du gaz de schiste, ces dernières semaines, ce sera au tour du BAPE de prendre à bras-le-corps ce dossier controversé, qui a mobilisé non seulement les groupes écologistes, mais aussi des acteurs municipaux, des producteurs agricoles, des scientifiques et de nombreux citoyens.

Donc, les consultations du BAPE commenceront ce soir à 19h, puis se poursuivront demain et mercredi à compter de 13h30. Si le registre des inscriptions le justifie, une autre rencontre se tiendra jeudi, à fait savoir la porte-parole du BAPE, Danielle Hawey.

Pour s'assurer de la plus grande participation possible, la séance aura lieu en même temps à Saint-Hyacinthe, Bécancour et Saint-Édouard-de-Lotbinière, par visioconférence. Il s'agit bien



CLÉMENT ALLARD LE DEVOIR

Selon la chef du PQ, Pauline Marois, la grogne manifestée par la population contre les gaz de schiste pourrait s'amplifier, si bien qu'il sera difficile d'établir des règles qui permettront aux citoyens de se sentir en sécurité.

d'une séance en simultanée, non pas d'une diffusion sur écran géant de la séance se tenant à Saint-Hyacinthe. «C'est vraiment interactif, les gens vont pouvoir poser des questions en direct, en temps réel, à la commission», a soutenu Mme Hawey. Les séances seront également diffusées sur le Web en direct sur le site du BAPE.

Le BAPE doit «proposer un cadre de développement de l'exploration et de l'exploitation des gaz de schiste de manière à favoriser une cohabitation harmonieuse de ces activités avec les populations concernées, l'environnement et les autres secteurs d'activité». Il doit aussi proposer des orientations pour l'encadrement légal et réglementaire de l'exploration et de l'exploitation des gaz. Finale-

ment, il devra s'adjoindre des experts scientifiques pour évaluer les enjeux liés à l'exploitation et à l'exploration de ces gaz.

Jusqu'ici, les rencontres entre des citoyens et l'industrie gazière ont été plutôt houleuses et, dans un cas, la Sûreté du Québec a même dû intervenir pour assurer le calme.

Le président de l'Association pétrolière et gazière du Québec, André Caillé, a eu du mal à dissiper les craintes de la population qui dénonce tant les projets que les techniques utilisées et la précipitation de l'industrie.

Le Devoir
D'après La Presse canadienne

Les municipalités veulent l'arrêt de l'exploration

La Fédération québécoise des municipalités (FQM) réclame un arrêt des activités d'exploration et d'exploitation des gaz de schiste tant que l'industrie ne sera pas mieux encadrée.

Réunis en assemblée générale, à Québec, environ 2000 membres de la FQM ont adopté à l'unanimité, samedi, une résolution demandant au gouvernement de Jean Charest de rendre la poursuite des activités de l'industrie conditionnelle à l'adoption d'une loi qui encadrerait ses activités.

Cette résolution réclame également

un prolongement et un élargissement du mandat confié au Bureau d'audiences publiques sur l'environnement.

L'Union des municipalités du Québec a quant à elle invité ses membres à «utiliser les pouvoirs qu'elles ont actuellement à leur disposition pour contrôler l'activité de l'industrie sur leur territoire», notamment en refusant le rejet des eaux utilisées par l'industrie.

Le Devoir
D'après La Presse canadienne

Ingérence dans les demandes d'accès à l'information

Le PLC veut une enquête sur Christian Paradis et sur le bureau du premier ministre

Ottawa — Le Parti libéral du Canada (PLC) souhaite que la commissaire à l'information du Canada, Suzanne Legault, fasse enquête sur le bureau du premier ministre Stephen Harper et sur le ministre des Ressources naturelles, Christian Paradis, qu'il accuse de s'être mêlés de demandes d'accès à l'information.

La semaine dernière, un collaborateur du ministre Paradis, Sébastien Togneri, a démissionné après que des documents obtenus par La Presse canadienne eurent démontré qu'il était intervenu dans le cadre de quatre requêtes, et non pas d'une comme il l'avait affirmé.

Les libéraux estiment maintenant que la commissaire Legault devrait élargir son enquête pour y inclure M. Paradis et le bureau du premier ministre.

Dans une lettre adressée hier à la commissaire, la députée libérale Siobhan Coady a écrit que l'interférence commise par le bureau de M. Paradis était une chose bien connue. Mme Coady a également estimé nécessaire de regarder si le personnel de M. Harper avait joué un rôle et, le cas échéant, de déterminer lequel.

Mme Coady a fait état d'informations publiées par les médias selon lesquelles le bureau du premier ministre souhaitait que le personnel ministériel se mêle des demandes d'accès à l'information.

En vertu des articles de la Loi sur l'accès à l'information, il est interdit de «étruire, tronquer ou modifier un document», «falsifier un document ou faire un faux document», «ordonner, proposer, conseiller ou amener de n'importe quelle façon une autre personne» à agir de la sorte.

M. Togneri, qui a démissionné jeudi,



BLAIR GABLE REUTERS

La députée libérale Siobhan Coady a écrit que l'interférence commise par le bureau de Christian Paradis dans les demandes d'accès à l'information était une chose bien connue. Mme Coady a également estimé nécessaire de vérifier si le personnel de Stephen Harper avait joué un rôle.

faisait déjà l'objet d'une enquête après avoir empêché la divulgation d'information alors que M. Paradis était au ministère des Travaux publics.

Il était demeuré au service de M. Paradis après que le ministre fut passé aux Ressources naturelles. Le ministre Paradis a affirmé la semaine dernière avoir demandé à la commissaire à l'information qu'elle fasse enquête sur M. Togneri.

La Presse canadienne

21 Novembre 2010

Élection Montréal

ville.montreal.qc.ca/election

ÉLECTION PARTIELLE • DIMANCHE 21 NOVEMBRE 2010

Arrondissement de Saint-Laurent
District de Côte-de-Liesse

AVIS PUBLIC

aux propriétaires uniques d'un immeuble, aux occupants uniques d'un établissement d'entreprise, aux copropriétaires indivis d'un immeuble et aux cooccupants d'un établissement d'entreprise relativement à l'élection partielle du 21 novembre 2010

AVIS est donné aux propriétaires uniques d'un Immeuble et aux occupants uniques d'un établissement d'entreprise qui n'ont pas déjà le droit d'être inscrits sur la liste électorale comme personnes domiciliées, qu'ils doivent remplir les conditions ci-dessous pour être inscrits sur la liste électorale du district :

- avoir 18 ans ou plus le 21 novembre 2010
- au 4 octobre 2010, être une personne physique, de citoyenneté canadienne, ne pas être en curatelle ni déclaré coupable d'une infraction constituant une manœuvre électorale frauduleuse;
- au 4 octobre 2009, être propriétaire unique d'un immeuble ou occupant unique d'un établissement d'entreprise situé sur le territoire du district;
- avoir transmis au président d'élection, à l'adresse ci-dessous indiquée, une demande d'inscription à la liste électorale, qui doit être reçue au plus tard le 17 octobre 2010 à 16 h 30.

- au 4 octobre 2009, être copropriétaire indivis d'un Immeuble ou cooccupant d'un établissement d'entreprise situé sur le territoire du district;
- avoir été désigné au moyen d'une procuration signée par la majorité des copropriétaires ou cooccupants qui ont la qualité d'électeur au 4 octobre 2010;
- avoir transmis cette procuration au président d'élection, à l'adresse ci-dessous indiquée, qui doit être reçue au plus tard le 17 octobre 2010 à 16 h 30.

PRENEZ NOTE que la demande d'inscription ou la procuration transmise après le 17 octobre 2010 à 16 h 30, mais au plus tard le 1er novembre 2010 à 17 h 30, dernier jour pour présenter une demande devant la commission de révision, sera considérée comme une demande de modification à la liste électorale et, par conséquent, sera transmise à la commission de révision.

Vous pouvez vous procurer un formulaire d'inscription ou de procuration au Bureau du président d'élection ou sur le site Internet à l'adresse ci-dessous indiquée. Les demandes d'inscription et les procurations prennent effet lors de leur réception et demeurent valides tant qu'elles ne sont pas retirées ou remplacées.

Pour toute autre information, veuillez communiquer au Bureau du président d'élection.

- avoir 18 ans ou plus le 21 novembre 2010;
- au 4 octobre 2010, être une personne physique, de citoyenneté canadienne, ne pas être en curatelle ni déclaré coupable d'une infraction constituant une manœuvre électorale frauduleuse;

Ville de Montréal
2060, rue Dickson, 3e étage
Montréal QC H1N 2H8

Montréal,
le 4 octobre 2010

Yves Saindon, avocat
Président d'élection

514 872-VOTE (8683)
ville.montreal.qc.ca/election

ACTUALITÉS

Bellemare réitère avoir rencontré Charest

MARCO BÉLAIR-CIRINO

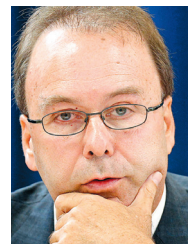
L'ancien ministre de la Justice Marc Bellemare persiste à soutenir qu'il a rencontré Jean Charest le 2 septembre 2003, même si l'avocat du Parti libéral du Québec a fait valoir, document à l'appui, que M. Bellemare avait pris part, ce même soir, à une rencontre avec les militants de sa circonscription.

«J'ai témoigné à l'effet que j'avais rencontré M. Charest le 2 septembre. C'est la réalité. C'est ce qui s'est passé. Je l'ai rencontré pendant une heure et demie de temps dans son bureau à Québec», a-t-il affirmé jeudi dernier lors de l'enregistrement de l'émission *Tout le monde en parle*, qui a été diffusée hier soir. M. Bellemare a

expliqué avoir d'abord assisté à une réunion de l'exécutif de la circonscription de Vanier du Parti libéral du Québec, qui s'est tenue «à quelques kilomètres» de la colline parlementaire, avant de s'asseoir avec le premier ministre et de l'informer des pressions qu'il subissait de deux collecteurs de fonds dans la nomination des juges.

«J'ai salué les gens de l'exécutif [et] j'ai quitté pour aller à la réunion avec M. Charest», a-t-il dit. Il s'est montré surpris de voir Jean Charest continuer à nier s'être entretenu avec lui le 2 septembre 2003. «Et M. Charest nous est arrivé en disant:

«Mais non, ce n'est pas vrai que j'ai rencontré M. Bellemare. C'est surtout, je pense, qu'il ne se souvient pas.» Jean Charest a nié formellement que ce tête-à-tête ait eu lieu, exhibant son agenda, où le dernier engagement prenait fin à 19h30.



Marc Bellemare

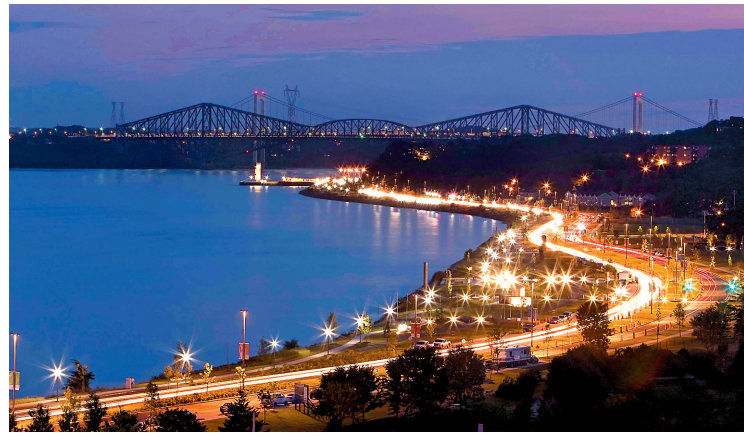
Le premier ministre doit-il être convoqué de nouveau devant la commission Bastarache? «Pas nécessairement», a rétorqué M. Bellemare, qui trouve l'exercice futile.

D'autre part, Marc Bellemare a attaqué la Commission qui affiche, selon lui, un parti pris qui lui est défavorable. «C'est deux poids, deux mesures», a-t-il déclaré sur le plateau de Guy A. Lepage. «On a vérifié mes notes.

On a fait venir un expert d'Ottawa pour vérifier les crayons [...] M. Charest a produit un agenda. On n'a pas fait expertiser son agenda, ni la disquette sur laquelle l'agenda devait se trouver, ni l'ordinateur», a-t-il fait valoir, ajoutant que «tout ce qui s'est produit d'irrégulier dans cette commission-là», sera pris en compte dans la poursuite civile qu'il a intentée en réponse à celle de Jean Charest.

Dans cette sortie publique, en contravention flagrante avec les consignes de Michel Bastarache, M. Bellemare a accusé M. Charest de lui faire «une job de bras», en recourant à tous les pouvoirs qu'il exerce comme chef du gouvernement du Québec.

Le Devoir



SOURCE CCNQ

La promenade Samuel-De Champlain, à Québec. Le nouveau tronçon de 2,6 km comprend la construction d'une «station du Foulon» à l'emplacement de la plage du même nom qu'on trouvait à cet endroit jusqu'aux années 1960.

Promenade Samuel-De Champlain

Le nouveau tronçon pourrait être terminé dès la fin de 2012

ISABELLE PORTER

Québec — Même sans 400\$, la Commission de la capitale nationale (CCN) a obtenu les fonds pour le prolongement de la promenade Samuel-De Champlain vers l'est, un projet de 65 millions de dollars dans lequel le gouvernement du Québec a déjà commencé à investir.

En juin dernier, la CCN a obtenu une première enveloppe de 6 millions de dollars pour les premières étapes du projet, qu'on décrit souvent comme la «phase 3» de la promenade. L'organisme agira comme maître d'œuvre des travaux, qui seront financés

Les travaux vont toucher le boulevard Champlain, qui sera «reconstruit, mais pas énormément déplacé»

à 100 % par le gouvernement du Québec. Si tout va bien, le président de la Commission, Jacques Langlois, croit que la première pelletée de terre pourra se faire au tournant de 2012 et 2013.

Le nouveau tronçon de 2,6 km comprend la construction d'une «station du Foulon» à l'emplacement de la plage du même nom qu'on trouvait à cet endroit jusqu'aux années 1960. Comme pendant la phase 1, les travaux vont toucher le boulevard Champlain. Ce dernier sera «reconstruit, mais pas énormément déplacé», précise le porte-parole de la CCN, Denys Angers.

Au cours des prochains mois, les 6 millions de dollars investis par Québec seront alloués aux plans et devis, ainsi qu'à la présentation du projet au Bureau des audiences publiques en environnement (BAPE).

Ainsi à défaut d'un prétexte comme le 400\$ pour débloquent des fonds, le président de la CCN souligne que la promenade a comme atout le fait d'être un projet auquel «tout le monde est sym-

pathique». En effet, depuis son inauguration en juin 2008, elle a vite été adoptée par la population de Québec qui l'investit massivement lorsqu'il fait beau, à pied ou à vélo. Le seul reproche qu'on puisse apparemment lui faire est qu'elle est trop achalandée par les beaux jours d'été.

Une phase 2, voire une phase 4

Quant au prolongement de la promenade vers l'ouest (la phase 2), qui nécessite des fonds dix fois moins importants (6 millions), les travaux doivent débuter au printemps. Baptisé le «Sentier des grèves», ce tronçon cyclable de 3,1 kilomètres permettra de relier la promenade à la plage Jacques-Cartier, à travers

les anciennes villes de Sainte-Foy et de Cap-Rouge. Interrogé sur le projet de la MRC de la Côte-de-Beaupré dévoilé cette semaine (une reprise de la formule de la promenade beaucoup plus loin vers Charlevoix), le président de la CCN, appuie sur les freins. Son organisme, souligne-t-il, a offert de l'aide aux villes de la MRC pour le design de nouveaux parcs riverains, mais il ignore quand et comment ils pourraient être reliés et financés.

Quant à une éventuelle phase 4, un peu plus près de Québec, entre le Foulon et le port, Denys Angers en parle comme d'un rêve à très long terme. «C'était le rêve initial. Quand on a commencé à développer le concept en 2003, c'était un projet qui s'étendait jusqu'au Vieux-Port. Dans un monde futur [la promenade] s'étendrait des ponts jusqu'au pont de l'île d'Orléans. [...] Pour l'horizon futur, on va voir. Il faut y aller par étapes.»

Le Devoir

Déchets radioactifs

Pas sur le fleuve, dit Montréal

LOUIS-GILLES FRANCOEUR

Montréal s'oppose au projet de la société ontarienne Bruce Power de faire transiter par le Saint-Laurent les déchets radioactifs de sa centrale nucléaire, qu'elle veut envoyer en Suède.

Dans une lettre adressée à la Commission canadienne de sûreté nucléaire (CCSN), le maire Gerald Tremblay estime que la CCSN peut difficilement justifier que l'on autorise le transport de matériel radioactif qui dépasse les normes de sécurité, dont les détails en cas d'incidents sont flous, dont le pire scénario étudié est loin d'être le pire, sans analyser en profondeur les impacts potentiels d'un accident pour les populations riveraines et l'environnement durant le transport.

Pour le maire de Montréal, ce projet est d'autant plus inacceptable qu'il n'est assorti d'aucun scénario adapté aux caractéristiques de la région ou d'un bilan des impacts d'un accident sur les prises d'eau. Comme on ne prévoit par ailleurs aucune distance minimale de transit du navire porteur aux abords de Montréal et que les scénarios étudiés n'envisagent pas l'aller-retour, mais seulement la première destination, le maire Tremblay estime qu'il vaudrait mieux laisser ce matériel sur le site de Bruce Power, censément équipé pour le stockage de ces matières dangereuses.

À tout le moins, dit Montréal, il faudrait interdire au navire transporteur toute escale ou accostage dans le port de Montréal, pour ce projet ou tout autre qui voudrait s'inspirer de ce précédent.

Le Devoir

2,1 MILLIONS POUR LA COURSE À LA VIE



JACQUES GRENIER LE DEVOIR

QUELQUE 20 000 personnes de tous âges ont participé, hier à Montréal, à La Course à la vie organisée par la Fondation canadienne du cancer du sein, appuyée par la Fondation du cancer du sein du Québec. L'activité a notamment permis d'amasser 2,1 millions de dollars afin de lutter contre cette forme de cancer, qui est la plus répandue chez les Canadiennes. La Course à la vie, qui se tenait également à Québec et à Sherbrooke, marque le début du mois de sensibilisation au cancer du sein.

Hausse de 9,2 % du rendement du Fonds de solidarité de la FTQ

Quelques mois après avoir présenté un bilan annuel assez positif, le Fonds de solidarité de la FTQ a soumis samedi son rapport annuel à ses actionnaires, un document enrichi pour la toute première fois de la mention «développement durable».

Les membres du Conseil d'administration faisaient face cette année à une assemblée moins inquiète que l'an dernier. Échaudés par des allégations de corruption, les administrateurs avaient dû rassurer leurs membres en s'engageant notamment à resserrer les règles d'éthique et de gouvernance.

Pour la croissance de 9,2 % de son rendement, pour l'atteinte d'un nombre record d'actionnaires (577 511) ou encore pour l'augmentation de la valeur nette de son action, qui est passée de 21,78 \$ à 23,84 \$ en un an, le président du conseil d'administration du Fonds de Solidarité FTQ, Michel Arsenault «donne un A+» à son organisation.

Et après avoir vanté les prouesses économiques du Fonds, il a dit vouloir «ajouter une flèche à l'arc [du Fonds] qui est engagé depuis longtemps dans le développement durable».

La Presse canadienne

Offrez un repas complet d'Action de grâce! 2,78\$



Pour des milliers de montréalais de milieux défavorisés la réalité de la vie n'a rien de joyeux...

Pour 2,78\$, offrir un repas à une personne qui souffre de la faim ici à Montréal. L'Action de grâce est un moment privilégié de se réunir en famille autour d'un bon repas. Mais des milliers de montréalais vivent des conditions pénibles. Les festivités comme l'Action de grâce ne font qu'amplifier leur sentiment de manque, de solitude et d'insuffisance.

Associez-vous aux efforts de Mission Bon Accueil afin de redonner la dignité et de rallumer la flamme de l'espoir de ces personnes qui en ont tellement besoin.

Pour seulement 27,80\$, c'est à 10 personnes que vous offrez un repas d'Action de grâce!

Libellez et envoyez votre chèque à :



Mission Bon Accueil
606, rue de Courcelle
Dépt. 403306
Montréal, QC H4C 3L5
Loger. Nourrir. Aimer.

- 27,80\$ pour nourrir 10 personnes 69,50\$ pour nourrir 25 personnes
 139\$ pour nourrir 50 personnes 278\$ pour nourrir 100 personnes
 _____ \$ pour nourrir autant de personnes possible

Donnez en ligne au www.missionbonaccueil.com
ou composez le (514) 523-5288

Veillez débiter ma carte de crédit Visa MasterCard American Express

NO DE LA CARTE _____ DATE D'EXPIRATION _____

SIGNATURE _____

NOM EN LETTRES MOULÉES _____

COURRIEL _____

ADRESSE _____

VILLE _____

PROVINCE _____

Faites une action de grâce!

Les montants mentionnés sont des coûts moyens et comprennent les frais de préparation et de service des repas. Un reçu d'impôt sera émis pour tout don de 10\$ et plus. Mission Bon Accueil est un organisme de bienfaisance : NE 10819 5215 RR0001

NOTRE 119^e ANNÉE AU SERVICE DES DÉMUNIS

EN BREF

Le PQ balaie l'idée de Fortier

Pauline Marois a balayé de revers de la main la proposition de l'ancien ministre conservateur Michael Fortier de tenir un référendum sur la souveraineté du Québec tous les 15 ans. La chef péquiste ne voit pas la nécessité de prendre un temps d'arrêt dans le débat sur l'avenir du Québec, faisant remarquer, sourie en coin, que selon la proposition de M. Fortier, Jean Charest devrait organiser un référendum sur la souveraineté cette année puisque la dernière consultation publique sur le sujet remonte à 15 ans. Les militants du Comité national des jeunes du Parti québécois, qui étaient réunis ce week-end à Victoriaville, ont aussi rejeté sa proposition tout en exhortant le PQ à ne pas écarter l'organisation de référendums sectoriels. — *Le Devoir avec La Presse canadienne*

Faille de sécurité?

Deux rapports du gouvernement fédéral font état de problèmes de sécurité en ce qui a trait à des contrats touchant à la technologie et des renseignements secrets. Les rapports montrent l'existence de problèmes dans des contrats accordés par le ministère des Travaux publics et des services gouvernementaux, qui permettent d'accéder à des informations confidentielles. — *La Presse canadienne*

ÉCONOMIE

Les gros

De simple problème personnel, l'obésité est graduellement devenue une question de santé publique, et même un enjeu économique.

Il est une époque pas si lointaine où le fait d'être bien dodu était la marque d'une petite classe de privilégiés, a rappelé, il y a une dizaine de jours, l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) dans un volumineux rapport sur le sujet intitulé: *L'Obésité et l'économie de la prévention*. En 1980, la proportion d'obèses était encore bien inférieure à 10 % dans le monde. Depuis, cette proportion a doublé, voire triplé dans plusieurs pays.

Bien sûr, le problème n'a pas la même ampleur au Japon, qui compte 3 % d'obèses et 24 % de personnes présentant un surplus de poids, dans la moyenne des pays de l'OCDE, où ces proportions sont respectivement de 16 % et 50 %, ou aux États-Unis, où ces chiffres grimment à 28 % et 68 %. La tendance est toutefois partout la même: elle va vers le haut, et de plus en plus vite. Pas seulement dans les pays riches, d'ailleurs, mais aussi dans des pays comme la Chine ou le Brésil, où la proportion de la population souffrant d'embonpoint s'élevait déjà, respectivement, à 30 % et 51 % en 2005.

Si le problème est l'affaire des riches dans ces pays pauvres, il est celui des pauvres dans les pays riches. Ce phénomène est particulièrement visible, dans les pays développés, chez les femmes et les enfants, note l'OCDE. Au Canada, les femmes appartenant au cinquième de la population le plus pauvre peuvent avoir jusqu'à deux fois plus de risque d'être obèses que les femmes appartenant au quintile le plus riche. Ce facteur multiplicatif est de deux fois, voire de trois fois, chez les femmes et les enfants d'Angleterre et de France.

Les causes de ce problème sont bien connues. Elles vont de la sédentarisation du travail à une organisation des villes centrée sur l'automobile, en passant par l'accélération du rythme de vie des gens, une chute prodigieuse du «prix de la calorie» et le développement de l'industrie de la transformation alimentaire.

Le prix à payer pour les personnes aux prises avec un problème de poids ne se compte pas seulement en qualité de vie hypothéquée et en problèmes de santé, rapporte l'OCDE. Les obèses ont moins de chances de trouver un emploi et d'obtenir des promotions en raison de leur mauvaise santé, mais aussi de la discrimination dont ils sont victimes dans les entreprises où leur embonpoint est perçu comme le signe d'un potentiel inférieur.

Une récente étude réalisée en Suède a montré que le salaire d'un travailleur obèse était 18 % plus bas que celui d'un confrère au poids normal. D'autres études auraient établi que les travailleurs obèses sont moins productifs en raison de leurs nombreuses absences médicales, mais surtout de difficultés à effectuer certaines tâches physiques.

La facture

La question est aussi devenue un problème sérieux pour les économies nationales en matière de coûts de santé, de perte de productivité et de gaspillage de ressources humaines, constate l'OCDE. On estime que l'obésité et l'excès de poids sont responsables de 8 à 15 % des coûts de santé des pays industrialisés et les problèmes de cholestérol de 5 à 12 %. Le fardeau financier supplémentaire ne serait toutefois pas si grand en raison de l'espérance de vie plus courte.

Lorsque l'on fait le total des coûts de santé et des pertes de production, l'obésité priverait la plupart des économies de quelques dixièmes de point de pourcentage de croissance par année. Cette facture s'élèverait à 1 % de PIB aux États-Unis. En Chine, cet impact approcherait même les 4 % pour l'ensemble du problème d'excès de poids.

L'industrie pharmaceutique rêverait d'inventer une pilule qui ferait maigrir, mais elle n'y est pas encore parvenue en dépit d'efforts acharnés. Reste aux gouvernements trois grands types d'approche, résume l'OCDE. L'un des plus efficaces, mais aussi de loin le plus cher, serait d'augmenter les ressources consacrées à l'accompagnement médical personnalisé. Une autre voie est de procéder à de vastes campagnes d'information et d'éducation dans les médias, à l'école et au travail. La seule solution capable de s'autofinancer serait toutefois le recours par le gouvernement à la réglementation, mais surtout à la fiscalité.

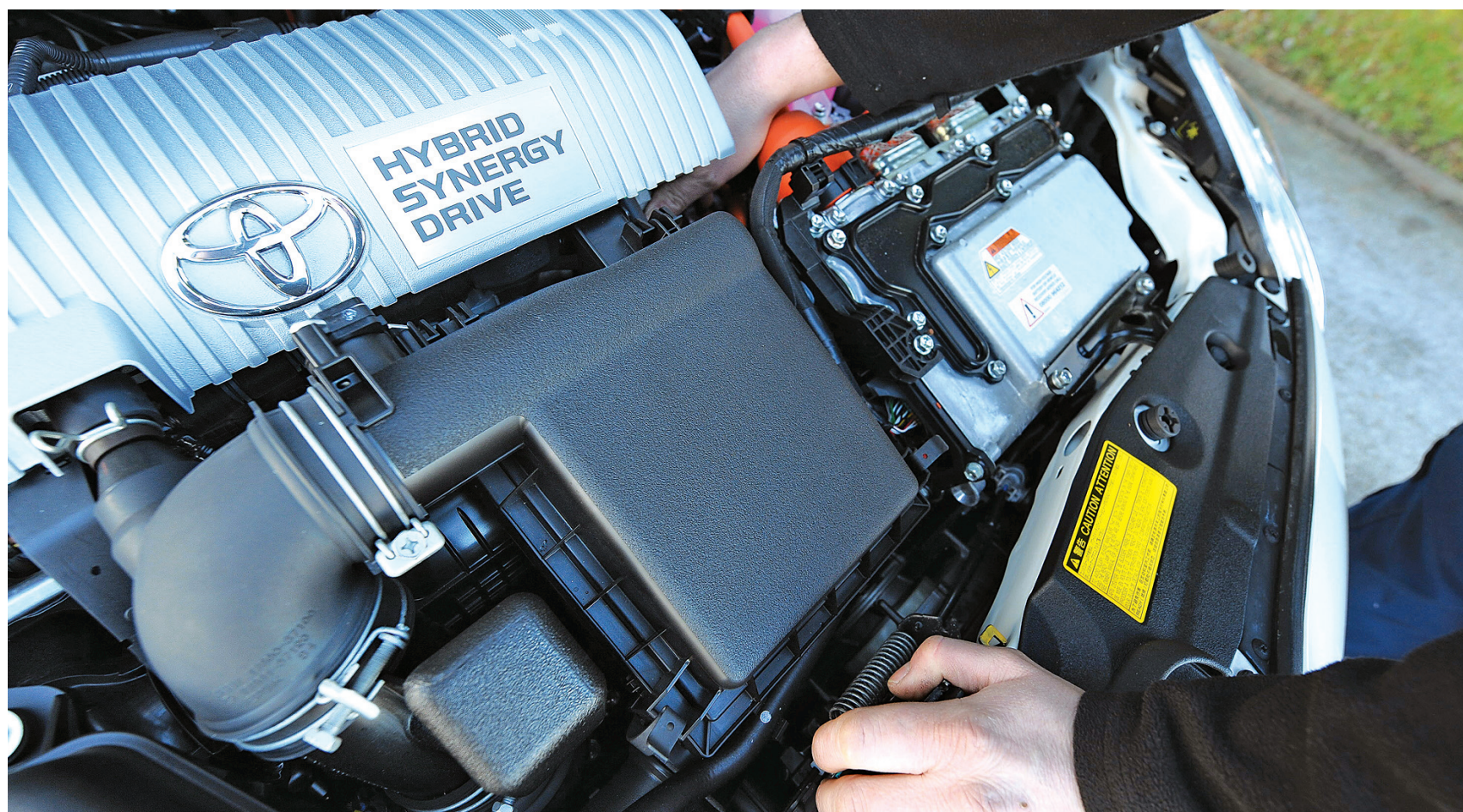
Le rapport propose, entre autres choses, que l'on s'inspire des moyens de lutte adoptés contre l'alcool et le tabac en accompagnant les aliments dommageables pour la santé de mises en garde aux consommateurs et en interdisant la publicité de chaînes de restauration rapide dirigée vers les enfants. Elle suggère aussi aux États de jouer des taxes pour modifier le signal des prix en faveur des bons aliments (fruits, légumes...) et contre les mauvais (sel, sucre, gras...). On rapporte également qu'en Alabama et au Japon, on n'hésite pas à offrir des crédits d'impôt aux contribuables qui acceptent de faire un effort pour améliorer leur santé.

La meilleure stratégie est sans doute un savant mélange de tout cela, conclut l'OCDE. Elle constate toutefois que plusieurs gouvernements sont hésitants à trop s'avancer sur le terrain fiscal et réglementaire en raison de la complexité des phénomènes en jeu, mais aussi par crainte de la réaction des industries visées. Ces dernières comprendront toutefois rapidement où se trouve leur intérêt dans cette affaire, si elles sentent que les gouvernements et la population (leurs clients) veulent la même chose.

En fin de compte, dit-on, c'est tout le monde qui devrait bénéficier des retombées économiques et humaines de ce combat de longue haleine. Mais surtout les principales victimes de ce fléau, c'est-à-dire les plus pauvres.



ÉRIC DESROSIERS



PAUL ELLIS AGENCE FRANCE-PRESSE

Takehisa Yaegashi, ou papa Prius

À 67 ans, cet ingénieur japonais, inventeur de la première voiture hybride, ne vit que pour les moteurs

MICHEL TEMMAN

Affable, courtois et économe en mots de prime abord, Takehisa Yaegashi, veste et chemise à fines rayures, a tout du *salaryman* nippon. Rien, a priori, n'évoque en lui le savant fou, cheveu hirsutes à la Einstein, serrant des boulons dans un garage. Tranquillement assis dans un café du 41^e étage d'une tour de Tokyo, l'homme ne se fait cependant pas prier pour deviser sur son sujet fétiche: les voitures et les moteurs. Au Japon, où il est surnommé Mr Hybrid, Takehisa Yaegashi est une icône en matière de motorisation auto. Il est le «père» — «plus que l'inventeur?» — de la Prius, la première voiture hybride (à motorisation alternative essence-électricité) commercialisée en masse en 1997 par Toyota.

Cet ingénieur, recruté après son départ à la retraite en 2007 par une filiale [Toyota Technical Development] de son ex-employeur, est tombé petit dans le chaudron des sciences. Son père, son grand-père, et deux de ses oncles étaient médecins — l'un d'eux était engagé dans la recherche fondamentale. Il fut un enfant choyé, avec très tôt la tête dans les cylindres, valves, injecteurs, soupapes et pistons. «À 10 ans, j'étais passionné par tout ce qui roulait ou volait, avions, fusées, trains ou automobiles. Je me demandais comment tout cela fonctionnait.» Collègue, il découvre dans son manuel d'histoire des photos en noir et blanc des machines à vapeur d'antan qui le fascinent. Après la classe, il fabrique dans sa chambre des fusées en papier. Jusqu'à ce jour, à l'âge ado, où il pilote son premier modèle motorisé, un avion télécommandé, alimenté à l'essence. «J'étais moins attiré par cette miniature volante que par l'odeur du moteur et de l'essence brûlée. J'en suis certain, c'est cette odeur très désagréable qui m'a conduit inconsciemment vers les moteurs de voitures.» L'ingénieur avance un autre mobile: «Bientôt, mon rêve a été de conduire un jour la voiture que j'aurais fabriquée moi-même, et dont j'aurais réduit au maximum les effets négatifs et polluants.»

Printemps 1968

Au printemps 1968, alors que la colère gronde dans la plupart des campus du Japon, jusqu'à Hokkaido, le jeune Takehisa s'éclate au volant de sa première voiture («un cadeau de mon père»), dont il dévoile la photo en dégainant son iPad. «J'agissais une manivelle pour la démarrer. C'était la première quatre roues à suspension autonome. Un beau modèle, mais qui tombait souvent en panne.» Sa deuxième voiture, il se l'offre avec le salaire de son premier employeur, Toyota, maison où il fera toute sa carrière et qui l'a recruté sur concours à la sortie de l'université. C'est une Toyota pardi! Une Celica, d'un blanc immaculé, qui évoque par ses formes allongées la Ford Gran Torino 74 [celle de la série *Starsky et Hutch* et du film de Clint Eastwood].

Le week-end, au lieu de draguer les filles, l'ingénieur préfère dépecer et analyser chaque détail du moteur. «Chez Toyota, j'étais déjà chargé des moteurs propres. Mais j'étais impatient d'aller plus loin. Car la question devenait à mes yeux: comment rouler propre et vite? Mon objectif était clair: mettre au point un moteur nerveux et peu polluant.» Takehisa Yaegashi avoue adorer la vitesse, et n'a eu, depuis l'obtention de son permis [il y a quarante-quatre ans], aucun accident ni amende pour excès. Il concède uniquement une chute à vélo...

Muté au centre de recherche appliquée Toyota de Higashi-Fuji, son vœu est exaucé. Le centre a sa piste d'essais. Takehisa Yaegashi et ses coéquipiers roulent à cœur joie, testent des moteurs propres en pensant vitesse et sécurité. «Ma mère pensait qu'en continuant ainsi à ne penser qu'aux moteurs, je ne rencontrerais jamais aucune femme. Ma famille m'a alors présenté ma future épouse. J'ai accepté l'idée d'un mariage arrangé.» Le père de la

Prius aura deux enfants. Le premier, 35 ans, travaille dans les nouvelles technologies, le second, 31 ans, est maître de conférences en informatique à l'Université de Shikoku.

Deux ans pour réussir

Takehisa Yaegashi roule bientôt des mécaniques pour vanter les mérites de sa Prius, voiture dont il est d'autant plus fier qu'elle reste «le quatre roues qui produit le moins de CO₂ au monde». «J'ai beaucoup travaillé sur les moteurs propres, les pots d'échappement et la façon de rendre les villes plus respirables, dit-il. Puis, il y a vingt ans, les préoccupations ont évolué. La priorité est devenue la lutte contre le réchauffement de la planète et la réduction des gaz à effet de serre. La Prius est née dans ce contexte.» En février 1996, un vice-président de Toyota le reçoit dans son bureau. Deux mois plus tôt, les dirigeants lui donnent l'ordre d'impulser le programme Prius. Takehisa Yaegashi s'entend dire: «Tu as deux ans pour réussir.» «C'était un peu comme si on me demandait d'escalader l'Everest en quarante-huit heures!» Fin 1997, la Prius, reine du couple électromécanique, roule enfin, est prête à la vente. «Pour moi, c'était un miracle. C'était révolutionnaire. Toyota avait mis à ma disposition une équipe de très haut niveau, des moyens illimités. Nous avions réussi. Et Dieu n'y était pour rien.»

Treize ans plus tard, l'hybride de Toyota est un best-seller mondial. En 2008, Toyota annonçait avoir vendu 1 million d'unités. Deux tiers des voitures hybrides achetées chaque année aux États-

Unis sont des Prius. Les ventes n'ont même pas souffert de «l'affaire Toyota» (pédales et freinages défectueux) qui a défrayé la chronique cet hiver et égratigné l'image du constructeur. Les carnets de commandes sont pleins. La voiture a viré au phénomène de société. Quant à son créateur, il ne tient toujours pas en place. «Je participe à des régates, je fais du ski l'hiver et du cyclisme le reste de l'année. J'ai besoin de rester en mouvement.» Il roule en Prius et les moteurs restent sa passion.

Ecolo? Même pas. Calculer le bilan carbone de la fabrication d'une Prius, ce n'est pas son truc. La question lui paraît presque saugrenue. «Toute vie humaine ou animale produit du carbone et des rejets, faut-il interdire de vivre?» Le défi de la planète, selon lui, est énergétique. «Quelle est la solution à l'utilisation des énergies fossiles et à l'épuisement des réserves pétrolières?» Nul doute pour l'ingénieur, «l'avenir appartient au tout électrique». En attendant, Takehisa Yaegashi sera ces jours-ci en France pour déguster ses vins favoris [bordeaux, bourgogne, vins d'Alsace], et surtout pour participer au Mondial de l'auto à Paris. À 67 ans, il est l'une des chevilles du Projet Kléber de Strasbourg sur les voitures propres, lancé en 2007 entre Toyota, EDF et la ville de Strasbourg, et dont l'objectif est de tester à grande échelle des véhicules propres à batteries rechargeables (VHR). Il ne veut pas entendre parler de retraite. Mais à quel moteur roule donc papa Prius?

Libération



Takehisa Yaegashi, en sept dates

- 3 octobre 1943: Naissance à Hokkaido (Japon).
- 1969: Son père lui offre sa première voiture.
- 1996: Nommé directeur du programme Prius de Toyota.
- 1997: Débuts de la Prius sur le marché.
- 2007: Départ à la retraite et recrutement par une filiale de Toyota.
- 2009: Commercialisation de la Prius III en Europe (3,9 litres aux 100 km/h).
- 2010: Participe au projet Kléber à Strasbourg. Invité au Mondial de l'automobile.

21 Novembre 2010

Élection Montréal

ville.montreal.qc.ca/election

ÉLECTION PARTIELLE • DIMANCHE 21 NOVEMBRE 2010

AVIS PUBLIC D'ÉLECTION

Élection partielle
Arrondissement de Saint-Laurent
District de Côte-de-Liesse

Je, soussigné, président d'élection, donne aux électeurs du district de Côte-de-Liesse dans l'arrondissement de Saint-Laurent, l'avis suivant :

1. Le poste de conseiller de la ville du district de Côte-de-Liesse dans l'arrondissement de Saint-Laurent est ouvert aux candidatures.
2. Le formulaire de déclaration de candidature est disponible au Bureau du président d'élection, 275, rue Notre Dame Est, bureau R-134, Montréal, ainsi qu'au bureau d'élection de l'arrondissement de Saint-Laurent, 777, boulevard Marcel-Laurin, Saint-Laurent, du lundi au vendredi, de 8 h 30 à 16 h 30. Ce formulaire est également disponible sur le site Internet ville.montreal.qc.ca/election.
3. Si plus d'un candidat pose sa candidature à ce poste, un scrutin sera tenu le dimanche 21 novembre 2010, de 10 h à 20 h. De plus, le dimanche 14 novembre 2010, un vote par anticipation sera tenu de midi à 20 h.
4. J'ai nommé Me Emmanuel Tani-Moore à titre de secrétaire d'élection.
5. J'ai nommé Me Emmanuel Tani-Moore et monsieur Normand Moussette à titre d'adjoints au président d'élection habilités à recevoir toute déclaration de candidature.

Montréal,
le 4 octobre 2010

Yves Saindon, avocat
Président d'élection

514 872-VOTE (8683)
ville.montreal.qc.ca/election

ÉDITORIAL

Histoire

À dire et à redire

Y a-t-il une vérité sur Octobre 70? Jusqu'où faut-il pousser la relecture de la Grande Noirceur? La Révolution tranquille ne relève-t-elle que du récit enchanté? Et pourquoi reposer ces questions chaque fois que cinq ou dix ans s'ajoutent à une date anniversaire? Parce que revenir sur le passé fait partie d'une absolue nécessité pour toute société, et que le Québec est loin d'abuser de cet exercice.



En France, il y a toujours un anniversaire sous la main qui justifie de ramener l'histoire à la une d'un magazine d'affaires publiques. Un rapide survol de quelques grands titres de la dernière année en fait foi: enquête sur Jules César, retour sur De Gaulle, Camus ou Voltaire. La cible peut être précise — le 400^e anniversaire, cette année, de l'assassinat d'Henri IV — ou en prendre très large — la Renaissance tout entière ou, pourquoi pas, les grands mythes de l'histoire de France.

Et c'est là une année tranquille: pas de Révolution française, pas de Commune de Paris, pas d'Algérie ou de Mai 68 à raviver en cet an de grâce 2010!

Ici, en dépit des apparences, les quelques tirs groupés que les médias consacrent à l'histoire ne doivent surtout pas être assimilés à un trop-plein. Le retour sur la Crise d'octobre effectué par les médias ces derniers jours montre au contraire qu'il y a encore tant à dire: des acteurs à écouter, des propos à réentendre, des analyses à confronter. Moins pour la recherche de la Vérité, la seule, l'unique, mais parce que la façon dont chacun des protagonistes reconstruit sa réalité porte en soi des leçons.

Il faut même se réjouir de constater que nous n'avons pas fini de décortiquer les gestes des uns et des autres, un exercice qui nous conduira jusqu'en 2071, lorsque les documents caviardés du célèbre CAD (le Centre d'analyse et de documentation mis sur pied par le gouvernement Bourassa) pourront être consultés, comme *Le Devoir* le rappelait vendredi.

Mais restera-t-il alors des curieux pour aller ouvrir ces boîtes dont déjà aujourd'hui, peu de personnes se souciaient avant que *Le Devoir* n'insiste pour les obtenir? Pourtant, il n'y a pas de petite révélation quand des moments marquants pour une société sont en cause: savoir, même des années plus tard, est une exigence démocratique. Et savoir permet de comprendre l'évolution d'une société, dans ses choix concrets comme dans sa psyché.

Au Québec, et sans doute faut-il l'expliquer par notre pays inachevé, il y a toutefois cassure. Du côté public, un désintérêt envers l'histoire, que reflète l'école — où la place réservée à cette matière a trop souvent fluctué —, mais qui se manifeste aussi dans son absence du discours des politiciens, de l'élite, des artistes, des médias, obnubilés par le présent.

Du côté privé, un formidable appétit du grand public pour se faire conter son passé. On l'a amplement mesuré à la télévision comme dans le roman, et cet engouement ne se dément pas. Au palmarès des livres les plus vendus présentement au Québec trônent les ouvrages de Michel David (l'écrivain) et de Louise Tremblay-D'Essiambre, qui font le plaisir de milliers de lecteurs passionnés par les petites histoires du quotidien de leurs ancêtres pas si lointains.

Notre vie politique, hélas, y est peu abordée alors qu'elle est riche elle aussi de bien des rebondissements. Elle s'inscrit de surcroît dans une trame que l'on aurait intérêt à revisiter pour mieux comprendre là où on est.

Ainsi de Duplessis. On cherche la vraie couleur de la Grande Noirceur (du gros noir ou un léger gris?), mais on ne va pas voir ce qui l'a précédée: la montée en puissance pendant cent ans de la frange la plus conservatrice de l'Église qui sortit le plus souvent victorieuse de ses luttes contre les forces progressistes qui tentaient de faire avancer le Québec. La Révolution tranquille leur donnera finalement cette victoire recherchée dès le XIX^e siècle. Mais qui se rappelle ces lointaines batailles qui touchaient notamment l'accès à l'école? Octobre 70, de son côté, doit se lire en relation avec la violence, aujourd'hui tue, dont tout le Québec d'alors était traversé et qui s'exprimait dans les manifestations, les conflits de travail ou le braquage fréquent des banques et des caisses populaires!

De cela, comme de multiples aspects de la Conquête, de la révolte des Patriotes, de la Confédération, de la guerre, il faudrait parler et repenser encore, dans des essais, dans les médias, dans la fiction. Cela se fait... un peu, mais l'effort reste modeste quand on compare avec les lectures multiples, et tant de fois fascinantes, que les Français ou les Allemands peuvent faire de leur histoire, même dans ses épisodes les plus douloureux ou les plus honteux.

En ce sens, l'effervescence qui entoure aujourd'hui Octobre 70, le rappel des années 60... ou les 100 ans du *Devoir* est une salutaire résistance à la banalisation ou à l'oubli. C'est notre histoire, elle est passionnante, et nous sommes les seuls à pouvoir la raconter. Cet exercice doit continuer.

jboileau@ledevoir.ca

LE DEVOIR

FONDÉ PAR HENRI BOURASSA LE 10 JANVIER 1910. FAIS CE QUE DOIS !

Directeur BERNARD DESCÔTEAUX

Rédactrice en chef JOSEÉ BOILEAU

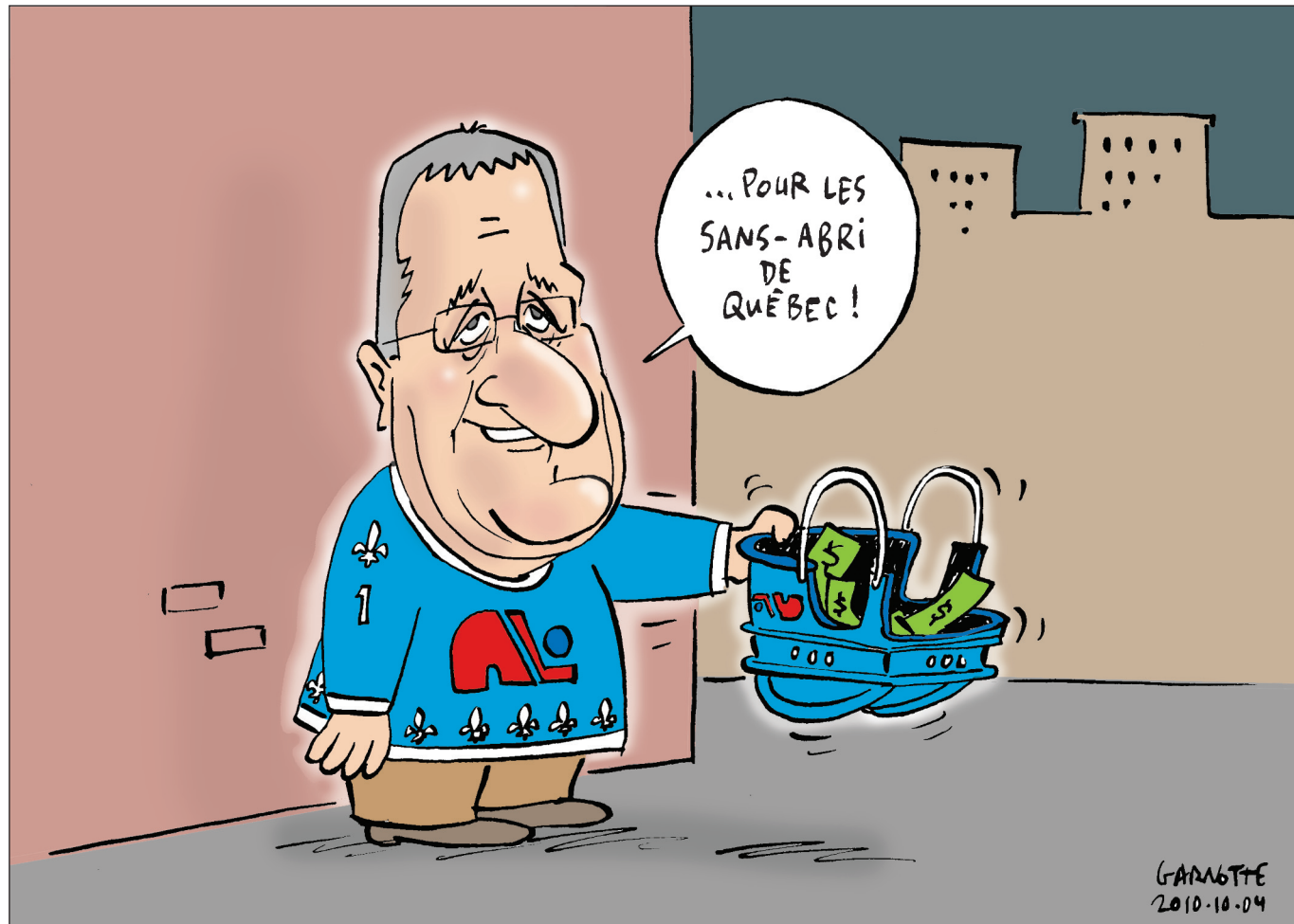
Vice-présidente, finances et administration CATHERINE LABERGE

Directeur de l'information ROLAND-YVES CARIGNAN

Directeurs adjoints de l'information PIERRE BEAULIEU, LOUIS LAPIERRE, JEAN-FRANÇOIS NADEAU

Directeur artistique CHRISTIAN TIFFET

Directeur, ventes publicitaires JOSÉ CRISTOFARO



GARABETTE
2010-10-04

L E T T R E S

Montréal a 475 ans!

Hier, le 3 octobre 2010, j'ai parcouru le mont Royal en compagnie d'un groupe de personnes qui se sont inscrites comme moi à l'une des quatre randonnées d'octobre organisées par les Amis de la Montagne. Lorsque notre groupe a pris le départ vers 9 h 30, qui a songé qu'il y a exactement 475 ans, jour pour jour, un autre groupe entreprenait un semblable trajet avec à sa tête un certain Jacques Cartier?

La venue de Jacques Cartier dans l'archipel montréalais à l'automne 1535 constitue un événement marquant de notre histoire et comporte plusieurs premières qui mériteraient d'être rappelées à notre mémoire collective. Pour la première fois, des Européens découvraient la vallée du Saint-Laurent entre Québec (Stadaconné) et Montréal (Hochelaga); un siècle plus tard, cette portion du corridor laurentien — jadis habitée par des Iroquoiens — devenait le berceau de la Nouvelle-France et voyait naître un peuple que nous appelons aujourd'hui les Québécois.

D'autres premières liées au voyage d'exploration de 1535 seraient à évoquer, mais le format du présent texte m'incite à nommer sans attendre l'«avènement» que les Montréalais de toutes origines devraient célébrer en ce début d'octobre: le nom de leur ville.

C'est en effet à l'occasion de sa venue au pays d'Hochelaga que Jacques Cartier nomme mont Royal la colline qui domine l'île principale de l'archipel où il a accosté le 2 octobre 1535. Déjà, en cours de route, le Malouin a donné des toponymes de son cru à certains lieux. Ainsi a-t-il nommé Bacchus l'île d'Orléans, De Foyes la rivière Saint-Maurice, D'Angoulême le lac Saint-Pierre. Or, l'un des seuls toponymes qui perdureront jusqu'à nos jours sera ce dérivé de Mont Royal: Montréal.

Si, comme l'écrivait Diderot, «être nommé, c'est commencer d'exister», en arpentant la montagne ce premier dimanche d'octobre, je me suis amusé à songer que Montréal a 475 ans... n'en déplaît à Québec!

André Mercier
Montréal, le 1^{er} octobre 2010

Le projet de loi 103 et les abus de langage

Interrogé au sujet du projet de loi 103 sur les écoles passerelles à la veille de la récente reprise des travaux parlementaires à l'Assemblée nationale, le ministre Jean-Marc Fournier a déclaré que «toute position radicale qui vise à porter atteinte aux droits et libertés des Québécois ne colle pas aux valeurs des Québécois». De toute évidence, le ministre Fournier faisait allusion au recours à la clause dérogatoire que propose le chef du Parti québécois, Pauline Marois, dans le cadre du débat sur ce projet de loi. En s'exprimant ainsi, il reprenait essentiellement le discours du premier ministre Jean Charest et de la ministre Christine St-Pierre qui se plaisent à répéter que l'utilisation de la clause dérogatoire entraînerait «une suspension des droits fondamentaux».

En fait, ces ténors libéraux auraient avantage à lire attentivement la Charte canadienne des droits et libertés, plus particulièrement l'article 2 qui indique quelles sont les libertés fondamentales qu'elle garantit. Selon cet article, les libertés fondamentales sont les suivantes:

- liberté de conscience et de religion
- liberté de pensée, de croyance, d'opinion et d'expression
- liberté de réunion pacifique
- liberté d'association

Il tombe sous le sens que, contrairement aux prétentions des Charest, St-Pierre et Four-

nier, aucune de ces libertés fondamentales ne serait suspendue si le gouvernement du Québec devait recourir à la clause dérogatoire pour mettre à l'abri de toute contestation devant les tribunaux une loi 101 qui aurait été modifiée pour en étendre l'application aux écoles privées non subventionnées. Par conséquent, soutenir que le recours à la clause dérogatoire représenterait une «suspension des droits fondamentaux» est pour le moins un abus de langage, pour ne pas dire davantage.

Louis Duclos, ex-député fédéral de
Montmorency-Orléans (1974-1984)
Sainte-Pétronille, île d'Orléans,
le 29 septembre 2010

Maclean's: pas de quoi fouetter un chat!

Dans toute l'affaire de *Maclean's*, je trouve que nous avons l'épiderme bien sensible. Il faut nous rappeler que c'est nous-mêmes qui avons eu le courage en tant que peuple, par journalistes interposés (merci à eux), de mettre en lumière et de dénoncer la corruption qui règne dans nos mœurs politiques. Que la presse anglophone s'amuse à nos dépens de servir de caisse de résonance, cela ne devrait pas nous étonner ni nous déranger outre mesure. Ne perdons pas l'objectif de vue, qui est maintenant de reconnaître, de cerner le problème et de le régler une fois pour toutes (si c'est possible).

Si nous avons ce courage, la presse anglophone pourra alors s'extasier sur l'exemple québécois de saine probité publique. Quand nos compatriotes des autres provinces auront à leur tour ce courage de dénoncer leurs propres turpitudes et malversations, il sera alors de bonne guerre de casser de la même façon un peu de sucre sur leur dos.

Christian Feuillette
Montréal, le 30 septembre 2010

L I B R E O P I N I O N

La Grande Noirceur

ANDRÉ MICHAUD

Québec

De toute évidence, Jacques Godbout (qui a écrit «Pour éclairer la Grande Noirceur» dans *Le Devoir* du 28 septembre) n'a pas «vécu» la même réalité que moi dans les années 50. Il est totalement faux de dire que les garçons et les filles les plus ambitieux devaient se rendre en Europe ou aux États-Unis pour acquérir un minimum de compétence dans les années 50 et 60 avant l'implantation de la Réforme Parent.

Le cours classique de l'époque n'avait rien à envier à la formation correspondante qui se donnait en France à la même époque. Et il en était de même pour nos universités. Laval et l'Université de Montréal rayonnaient déjà outre frontière, et McGill, entre autres, avait déjà à cette époque une renommée mondiale pour la qualité de sa formation et de ses chercheurs.

Que penser de ses affirmations selon lesquelles les enfants de cette époque additionnaient les anges et multipliaient les prières dans les cours de mathématiques alors que les manuels d'histoire du secondaire regorgeaient d'anecdotes religieuses, que l'anglais était une langue dangereuse, que seulement Thomas d'Aquin était enseigné en philosophie et que la théologie tenait lieu de science! Des affirmations qui me semblent d'autant plus surréalistes qu'elles ne correspondent en rien à ce que j'ai vécu à cette époque.

Un très fort pourcentage des enseignants de l'époque étaient d'ailleurs des laïques ayant suivi le cours classique ou minimalement une formation de

maître dans l'une ou l'autre des excellentes écoles normales de la province. Aucun futur enseignant ne maîtrisant pas parfaitement le français n'y obtenait le diplôme, une maîtrise qui ne peut s'acquérir qu'en corrélation avec une solide formation générale.

Je n'ai pas souvenir que les religieux (frères et sœurs de diverses communautés) qui m'ont enseigné nous aient parlé plus de religion que les enseignants laïques, sauf bien sûr dans le cours de religion (un cours de morale chrétienne, en fait), qui pouvait être dispensé aussi bien par des religieux que par des enseignants laïques.

Une bonne formation

J'ai commencé mon primaire en 1950 et j'ai eu à peu près autant d'enseignants laïques que religieux. On apprenait à lire à tous les enfants jusqu'à les rendre autonomes dès la première année, contrairement à ce qui se fait aujourd'hui, pour que tous soient en mesure de suivre les textes des cours et y prennent intérêt dès la deuxième année. On nous faisait apprendre les tables de multiplication par cœur très tôt durant le primaire, pour rendre facile tout le reste de l'apprentissage des mathématiques. J'ai dû les faire apprendre moi-même à mes enfants ainsi que l'écriture cursive dans les années 80 parce que les «nouveaux programmes» du moment n'en soulignaient pas l'importance.

Au secondaire, on étudiait le français jusqu'à une maîtrise avancée de la grammaire et l'anglais à partir de la 8^e année (début du secondaire d'alors). On étudiait aussi les textes des maîtres de la littérature française, géographie, géométrie d'Euclide, algèbre, trigonométrie, introduction

au calcul différentiel et intégral. On étudiait l'histoire de l'Europe, de la Grèce et de la Rome antique et celle du Canada. On y apprenait la physique et la chimie avec laboratoire avec le tableau périodique des éléments en arrière-plan.

Tout le monde apprenait bien sûr le catéchisme au primaire, mais je ne me souviens pas avoir entendu beaucoup parler de religion au secondaire, sauf au cours de religion proprement dit.

À la fin de la 12^e année option sciences-mathématiques (formation équivalente et même supérieure en plusieurs points à celle de la deuxième année du cégep actuel), on était admissible à l'université. Sauf pour un premier contact très sommaire avec la philosophie en général, Thomas d'Aquin et les autres philosophes n'étaient pas enseignés au secondaire, mais au cours classique.

Quel silence?

Même dans les petits villages de la province dont je suis issu et où il n'y avait pas de bibliothèque, on pouvait se procurer à la tabagie du coin sur de grands supports pivotants un grand nombre d'ouvrages avec plein de nouveaux titres chaque mois venant de France, de Belgique et des États-Unis. J'ai encore dans ma bibliothèque des rayons pleins de livres des collections Marabout, Fleuve noir, Ace Books et autres que l'on pouvait acheter pour moins d'un dollar pièce dans les années 50 et 60. C'est d'ailleurs avec ces livres que j'ai fini d'apprendre l'anglais. Les jeunes disposaient ainsi presque partout d'une littérature jeunesse tout à fait saine, adéquate et abordable.

Jacques Godbout évoque un supposé «grand

silence» des années d'après-guerre, une grande peur de nos élites face à je n'ai pas trop compris quoi. Quel grand silence et quelle grande peur? Notons que le *Refus global* qu'il mentionne a été publié en 1948, et que Michel Chartrand, pour ne nommer que le plus remarqué des protestataires de l'époque, était tout sauf silencieux pendant toutes ces décennies et il ne me semble pas qu'il avait peur de s'exprimer.

Ça bouillait dans les milieux intellectuels. Duplessis, malgré l'autoritarisme qu'il lui reproche, a fait bâtir plus d'écoles sous sa gouverne que tous les autres premiers ministres avant et après lui. En voilà un autre d'ailleurs qui n'avait peur de rien ni personne, qui n'a jamais profité de sa position pour s'enrichir personnellement et qui nous a toujours défendus toutes griffes dehors face au gouvernement fédéral. Mais bien sûr, tout cela ne compte pas.

Le grand méchant loup de l'ingérence inqualifiable de l'Église catholique dans l'éducation de nos enfants qui hante encore visiblement vos cauchemars est mort depuis 40 ans, monsieur Godbout. A quoi cela sert-il de continuer à lui donner des coups de pieds?

La Grande Noirceur, ce n'était pas il y a 50 ans, mais maintenant, avec plus de la moitié de notre population atteinte d'illettrisme à divers degrés quand ce n'est pas l'analphabétisme complet et un taux effarant de décrochage scolaire qui n'existait tout simplement pas avant la Réforme Parent et que l'on ne retrouve dans aucun autre pays industrialisé, y compris le reste du Canada. Ne croyez-vous pas que c'est sur ce grand méchant loup bien vivant qu'il faudrait cogner?

IDÉES

Décriminalisation de la prostitution

Un choix social, et non individuel

RICHARD POULIN

Sociologue, professeur titulaire à l'Université d'Ottawa et associé à l'Institut d'études et de recherches féministes de l'UQAM, l'auteur a écrit plusieurs ouvrages sur la prostitution et la traite des êtres humains à des fins d'exploitation sexuelle

Même si son jugement reconnaît que le seul consensus qui existe sur la prostitution au Canada, c'est l'absence de consensus, la juge Himel a tranché. Au nom de la Cour supérieure de l'Ontario, elle a invalidé la plupart des articles du Code criminel en matière de prostitution, estimant qu'ils contribuent à mettre en danger les personnes prostituées et les proxénètes qui, dans la novlangue néolibérale, sont désormais des «travailleurs du sexe».

Mme Himel n'est pas sociologue, ni psychologue, son domaine d'élection est le droit. Néanmoins, son jugement assure que le proxénétisme, qu'elle réduit à vivre des fruits de la prostitution — elle oublie vraisemblablement qu'il l'organise —, la tenue de maisons closes et la communication publique (racolage) à des fins de prostitution sont des atteintes à la sécurité des personnes, qu'elles soient prostituées ou proxénètes («travailleurs du sexe») et, par conséquent, vont à l'encontre des libertés et du droit à la sécurité protégés par la Charte canadienne des droits et des libertés.

Rapports marchands

En toute bonne foi, on peut se demander pourquoi l'article de la Charte sur l'égalité entre les hommes et les femmes, «valeur fondamentale du Canada», comme on le surnomme aux nouveaux arrivants, n'a pas été retenu par la juge et ne fonde pas son jugement. Il aurait dû être au cœur dudit jugement, tout simplement parce que la prostitution s'inscrit avant tout dans des rapports sociaux marchands entre les hommes et les femmes.

C'est au nom d'une «société libre et démocratique» que la juge invalide ce qu'un Parlement élu a adopté. Beaucoup de commentateurs ont mis en évidence la «judiciarisation» de la société canadienne depuis le rapatriement unilatéral de la Constitution et l'adoption de la Charte canadienne des droits et libertés. La judiciarisation peut se définir comme le processus au cours duquel un traitement juridique ou judiciaire se substitue à un autre mode de régulation sociale et politique.

En effet, de plus en plus, les juges se substituent aux élus, ce qui pose de sérieuses questions quant à la démocratie politique au Canada. Puisqu'il n'y a pas, selon la juge, de consensus au Canada sur la prostitution, pourquoi trancher et limiter par le fait même le pouvoir des élus de légiférer dans ce domaine? Pourquoi ne pas avoir expliqué que c'était à la société de décider et non à un seul individu dont l'interprétation est contestable et sera sûrement contestée en appel.



DAN RIEDLHUBER REUTERS

Gens d'affaires

Les experts sont divisés sur la prostitution. Les partis politiques sont également divisés, tout comme le sont les personnes prostituées et les citoyens. Mais la juge a tranché en faveur des proxénètes (deux des trois requérantes de la cause). C'est cela qui est le plus troublant. Désormais, de criminels, ils sont miraculeusement transformés en gens d'affaires. En Ontario, dans trente jours, si le jugement prend effet, ils pourront organiser et exploiter en toute impunité la prostitution d'autrui et en vivre ouvertement.

On sait que le proxénétisme est une activité «traditionnelle» du crime organisé — la documentation ne manque pas à ce sujet. C'est précisément cet aspect qui a fait réagir la municipalité d'Amsterdam qui a pris des moyens importants pour changer la vocation de son «quartier rouge». Les autorités municipales ont constaté que, depuis la légalisation du proxénétisme et de la prostitution en bordels (l'un ne va pas sans l'autre), le crime organisé avait étendu son emprise: «On a réalisé que ce n'était plus de petits entrepreneurs, mais d'importantes organisations criminelles impliquées dans la traite des femmes, le trafic de drogues, les meurtres et les autres activités illicites», a déclaré Job Cohen, le maire de la ville.

Évidemment, le crime organisé ne domine pas un domaine aussi lucratif sans utiliser tous les moyens à sa disposition, dont la violence, pour maintenir ou étendre sa domination. Toutefois, selon les requérantes de cette cause, ce sont les lois sur la prostitution qui sont responsables de la violence dont sont victimes les personnes prostituées, non les hommes qui l'exploitent (proxénètes) ni ceux qui en usent (clients).

De 1992 à 2004, il y a eu 171 meurtres de femmes prostituées au Canada. Les «disparitions» de filles et de femmes prostituées se comptent par centaines. Durant la même période, il y a eu 50 meurtres de femmes prostituées aux Pays-Bas, ce qui, toutes proportions gardées, est un chiffre comparable à celui du Canada. Autrement dit, que la prostitution en bordels soit légale ou non, ça ne change pas fondamentalement la dynamique de la violence, parce que ce sont les rapports entre les hommes et les femmes tels qu'ils se nouent dans une relation marchande inégale qui expliquent la violence endémique qui la caractérise.

Décriminaliser les personnes

Il y a pourtant un consensus dans la société. Les organisations actives dans le milieu de la prostitution sont toutes favorables à la décriminalisation des personnes prostituées. Les divergences concernent ce qu'est la prostitution — une institution d'oppression et d'exploitation ou un travail comme un autre, qui plus est librement choisi — et s'il faut criminaliser ou non ceux qui l'exploitent (les proxénètes) et ceux qui en usent (les clients).

Il ne s'agit donc pas ici d'un simple choix individuel par chacune des femmes concernées, mais d'un choix de société qui concerne plus particulièrement l'ensemble des femmes et des filles. D'autant plus que la majorité des personnes prostituées est recrutée à un âge mineur, ce qui met à mal l'idée que c'est un choix rationnel et libre.

La société mérite mieux que ce jugement. Il limite sérieusement la possibilité de la société de prendre les mesures qu'elle juge nécessaires après des débats approfondis et sur la base d'une volonté majoritaire, ce qui est l'un des fondements de la démocratie.

Réponse à Michael Fortier

Évacuations plutôt le Parti libéral

BERNARD DRAINVILLE

Député de Marie-Victorin et porte-parole de l'opposition officielle en matière d'affaires intergouvernementales canadiennes

Dans une lettre publiée dans *La Presse* du 30 septembre, Michael Fortier préconise la tenue d'un référendum tous les 15 ans et plaide «l'évacuation de la question nationale», ce qui permettrait, selon lui, de remanier l'échiquier politique, d'en finir avec «l'homogénéité politique».

L'idée de congeler la tenue d'un référendum pour 15 ans est irrespectueuse de la démocratie. Il y aura un référendum quand la volonté populaire et le gouvernement en décideront. On se demande d'ailleurs pourquoi M. Fortier ne pousse pas son idée jusqu'au bout en proposant aussi de congeler les élections pendant 15 ans. Le sens du ridicule l'a sans doute arrêté.

Il soutient qu'il est «difficile de noter de grands écarts entre les deux principaux partis». Il existe pourtant un écart abyssal entre le Parti québécois et le Parti libéral de Jean Charest sur au moins un point fondamental: l'intégrité.

Affairisme

D'un côté, il y a le Parti libéral du Québec qui défend des intérêts particuliers, quitte à agir contre l'intérêt des Québécois. En 2009, les libéraux ont recueilli près de 8 millions de dollars en contributions politiques, ce qui constitue un record à l'échelle canadienne. Même les riches conservateurs de Stephen Harper n'en font pas autant.

On comprend pourquoi Jean Charest se refuse obstinément à déclencher une enquête publique, car lorsqu'un parti politique en est rendu à piger à pleine main dans le financement des garderies, on atteint les limites de l'indécence. C'est cet esprit d'affairisme qu'a exploité *Maclean's* pour s'attaquer aux Québécois.

De l'autre côté, il y a le Parti québécois qui s'est engagé formellement à tenir une commission d'enquête publique sur la construction, qui propose de réduire au minimum le plafond des contributions politiques et de faire le ménage.

Les scandales de corruption politique au Québec sont essentiellement le fait du Parti libéral. Le Parti québécois, au contraire, peut se targuer d'avoir le meilleur bilan de l'histoire en matière d'intégrité.

M. Fortier, qui se pose en tenant d'une chimérique troisième voie, fait un peu rapidement l'impasse sur des questions vitales pour l'avenir du Québec et qui toutes sont inextricablement liées à «la question nationale» qu'il voudrait évacuer.

Il affirme que le Québec a beaucoup de défis devant lui, et c'est vrai. Mais si l'on évacue la question nationale, comment fait-on pour protéger la prédominance du français alors même que la Constitution canadienne permet de combattre avec acharnement la loi 101?

Comment fait-on pour protéger la culture québécoise quand la moitié de nos impôts sont contrôlés par un gouvernement Harper qui méprise la culture?

Le cœur du problème

Quand les dizaines de milliards que nous envoyons à Ottawa chaque année servent à donner 10 milliards à l'industrie automobile en Ontario et seulement des miettes à l'industrie forestière québécoise, si vitale pour bien des régions du Québec, que fait-on?

Comment évacuer la question nationale quand le gouvernement fédéral décide de réduire le poids du Québec à la Chambre des communes?

Qui va s'opposer à la volonté d'Ottawa de piétiner les compétences du Québec en matière de valeurs mobilières si la question nationale est évacuée?

En suggérant d'évacuer la question nationale du paysage politique, M. Fortier agit comme Jean Charest qui tente de balayer les allégations de corruption libérale sous le tapis.

Comme Pauline Marois, je suis de ceux qui croient qu'il ne faut pas évacuer les questions qui dérangent. S'il faut évacuer, allons au cœur du problème et évacuons le Parti libéral de Jean Charest.

Écrivez-nous!

Le Devoir se fait un plaisir de publier dans cette page les commentaires et les analyses de ses lecteurs. Étant donné l'abondance de courrier, nous vous demandons de limiter votre contribution à 8000 caractères (y compris les espaces), ou 1100 mots. Inutile de nous téléphoner pour assurer le suivi de votre envoi: si le texte est retenu, nous communiquerons avec son auteur. Nous vous encourageons à utiliser le courriel (redaction@ledevoir.com) ou un autre support électronique, mais dans tous les cas, n'oubliez pas d'indiquer vos coordonnées complètes, y compris votre numéro de téléphone.

Gaz de schiste

Le BAPE, le bébé et l'eau du bain

MICHEL YERGEAU

Vice-président du Bureau d'audiences publiques sur l'environnement (BAPE) de 1979 à 1984

Dans la foulée du dossier orangeux des gaz de schiste, le Bureau d'audiences publiques sur l'environnement (BAPE) lui-même, chargé de tenir les audiences, se retrouve dans la tourmente et fait l'objet de bien des critiques et d'attaques en tout genre. Cela ne manque pas de m'inquiéter.

Je précise, avant de poursuivre, que j'ai occupé la fonction de vice-président du BAPE de 1979 à 1984, soit à partir du moment de sa création. J'aurai été, à l'instar de Michel Lamontagne, de Luc Ouimet et de bien d'autres, un de ceux qui auront mis le navire à l'eau. J'y demeure attaché.

Un des joueurs importants à cette époque était André Caillé, alors sous-ministre de l'Environnement. Ce qui m'amène à déboulonner une légende qui prend de l'ampleur: M. Caillé n'a jamais été contre la création du BAPE et il ne l'a pas combattue, contrairement à ce que veut cette légende. Mais il s'est montré bien souvent sceptique sur certains aspects du processus d'évaluation environnementale et de consultation publique, ce qui ne faisait à ce moment-là qu'enrichir le débat.

Le BAPE pas servile

Cela dit, un peu de placidité s'impose dans le dossier des gaz de schiste. Or, dans la structure de l'organisation gouvernementale du Québec, seul le BAPE est en mesure d'en faire l'examen public avec discernement et mesure. Et l'histoire nous apprend que le BAPE, à l'intérieur du cadre que la loi lui impose, n'est pas servile.

Que d'aucuns, dont les signataires d'une récente lettre au *Devoir*, pour lesquels j'ai le plus grand respect, remettent en question la portée du mandat donné au BAPE et la période de temps qui lui est octroyée pour s'en acquitter est compréhensible. Cela ne permet pas pour autant de conclure que le BAPE ne fera pas le travail adéquatement, n'analysera pas avec indépendance le dossier et ne tirera pas des conclusions utiles. Toute l'histoire du BAPE est ponctuée de telles contraintes, j'en sais quelque chose. Il n'y a pas de modèle unique en cette matière.

Ce n'est pas la première fois que le BAPE doit se saisir d'un dossier pris dans la tempête. Les porcheries, les déchets dangereux, la ligne de transport de Grondines, certains projets hydroélectriques en sont des exemples. Dans chaque cas, le rapport du BAPE a été une contribution utile à la réflexion collective et à la prise de décision par les élus. Parce que celle-là relève toujours de ceux-ci, faut-il le rappeler, en vertu de la loi.

Juger sur pièces

Que, cette fois-ci, le BAPE doive développer une nouvelle façon de travailler en conviant de nombreux experts, mais sans bénéficier au départ d'une étude d'impact sur l'environnement sur laquelle se fonder, pourrait s'avérer un précédent intéressant procurant plus de souplesse pour répondre au questionnement du public. Laissons-nous à tous la possibilité de juger sur pièces plutôt que de condamner à l'avance.

Je crains parfois que les critiques répétées à l'égard du BAPE ne mènent un jour à jeter le bébé avec l'eau du bain et à mener à croire que le BAPE n'a plus de rôle utile. Ce serait une erreur. Dans bien des contrées, on nous envie le

BAPE. Après 31 ans de bons services et quelque 300 rapports, le BAPE a trouvé sa place et a démontré qu'on pouvait lui faire confiance, même si on peut à raison critiquer telle ou telle initiative de sa part ou encore le manque de profondeur ou de discernement de tel ou tel rapport.

Dans le débat des gaz de schiste, laissons-le travailler. Si en cours de route, le temps lui manque, qu'est-ce qui nous permet de croire que les membres de la commission, de concert avec son président, M. Pierre Renaud, ne feront pas les démarches nécessaires pour obtenir la rallonge de temps leur permettant de terminer adéquatement leur analyse? Rien. Et si les dangers excèdent les bénéfices, je n'ai aucun doute sur le fait que les quatre commissaires chargés de ce dossier le diront sans détour.

Quant à tous les intéressés, à commencer par les titulaires de permis d'exploration, il est à souhaiter qu'ils se mettent maintenant au service de la commission pour apporter avec sobriété les éléments de réponse aux importantes questions dont la commission du BAPE devra disposer. C'est ce rôle qui sera attendu des experts de tout bord qui seront conviés ou consultés par le BAPE. Le fait qu'une personne travaille au sein d'une organisation reliée à l'exploitation gazière ne lui fait pas perdre du coup sa qualité d'expert; seule son objectivité doit être contrebalancée par le point de vue de ses pairs. Mais, encore là, rien de cela n'appelle cris ou injures.

À l'issue du processus, je suis enclin à croire que le rapport qui en sortira sera utile à tous et à toutes, tant du côté des élus, qui ont malheureusement un peu contribué à faire naître la tourmente, que du côté des citoyens, inquiets à raison de savoir ce qui les attend.

L'ÉQUIPE DU DEVOIR

RÉDACTION Information générale et métropolitaine : Gérard Dallaire (adjoint au directeur de l'information), Marie-Andrée Chouinard (éditorialiste, responsable de la page Idées), Marco Bélar Cirino (général), Jeanne Corriveau (affaires municipales), Fabien Deglise (consommation), Jean Dion (sports), Louis-Gilles Francoeur (environnement), Lisa-Marie Gervais (éducation), Pauline Gravel (sciences), Brian Myles (justice et faits de société), Louise-Maude Rioux Soucy (santé), Philippe Papineau (pupitre) ; information politique : Michel David (chroniqueur), Hélène Buzzetti et Guillaume Bourgault-Côté (correspondants parlementaires à Ottawa), Antoine Robitaille et Robert Dutriscac (correspondants parlementaires à Québec), Alec Castonguay et Kathleen Lévesque (reporter) ; information culturelle : Michel Bélar (théâtre et cahier Culture), Stéphane Baillargeon (médiat), Frédérique Doyon (reporter), Caroline Montpetit (livres), Isabelle Paré (reporter), Odile Tremblay (cinéma), Paul Bennett (pupitre cahiers spéciaux et culturels du week-end), Julie Carpentier (pupitre) ; information économique : Gérard Bérubé (adjoint au directeur de l'information), François Desjardins (reporter), Éric Desrosiers (reporter), Dominique Remy (pupitre) ; information internationale : Serge Truffaut (éditorialiste), Claude Lévesque (reporter), Jean-Pierre Legault (pupitre international, page éditoriale et cahier Perspectives) ; Diane Précourt (responsable des pages thématiques) ; Jacques Grenier et Jacques Nadeau (photographes) ; Michel Garneau (caricaturiste) ; Andréanne Bédard, Michèle Malenfant et Christine Dumazet (correctrices) ; Paul Cauchon et Benoit Munger (responsables du site Internet), Jean-Jacques Coulombe et Émilie Folie-Boivin (commis Internet) ; Amélie Gaudreau (secrétaire à la rédaction) ; David Dumouchel et Étienne Plamondon-Emond (commis à la rédaction). DOCUMENTATION Gilles Paré (directeur), Manon Derome (Montréal), Monique Bhérrer (Ottawa). PUBLICITÉ Sylvain Grimard (directeur adjoint), Jean de Billy, Jennifer Boily-Demers, Jean-François Bossé, Marlène Côté, Stéphanie Déziel, Véronique Langlois, Amélie Maltais, Maria M. Motta, Claire Paquet, Elyssa Porlier, Chantal Rainville, Isabelle Sanchez, Nadia Sebaï (publicitaires), Sylvie Laporte, Martine Bérubé (secrétaire). PRODUCTION Christian Goulet (directeur de production), Olivier Zuida (directeur adjoint), Michel Bernatchez, Danielle Cantara, Richard Des Cormiers, Donald Filion, Yannick Morin, Nathalie Zemaits. INFORMATIQUE Yanick Martel (administrateur Web), Hansel Matthews (technicien informatique). PROMOTION, DISTRIBUTION ET TIRAGE Sonia Chamberland (en remplacement de Caroline Simard) (responsable service à la clientèle), Nancy Beaulieu, Manon Blanchette, Nathalie Filion, Marie-Lune Houde-Brisebois ; Jean-Robert Divers (responsable promotion). ADMINISTRATION Stéphane Roger (contrôleur), Olena Bilyakova (responsable des services comptables), Claudette Béliveau (adjointe administrative), Céline Furoy, Ghislaine Lafleur, Claudine Chevrier, Véronique Page, Monique Proteau.

ACTUALITÉS

PRÊTE-NOMS

SUITE DE LA PAGE 1

firmes. «Roche est une pépinière libérale assez connue», soutient-il, rappelant que l'ancien ministre libéral Marc-Yvan Côté y a travaillé. Ce dernier est maintenant administrateur chez Pluritec, affiliée à Roche. Un ancien député fédéral et candidat libéral défait aux dernières élections québécoises, Claude Drouin, a aussi été recruté par Roche. Dans les années 80, il avait été attaché politique de deux députés libéraux québécois de Beauce-Sud, Jean Audet et Normand Poulin.

Au sujet des rapports entre Roche et le gouvernement, M. Khadir a soutenu qu'il «est important de poser ces questions sur la place publique pour que les décisions concernant les contrats dans le domaine du transport se prennent à l'abri d'influences indues».

DELHI

SUITE DE LA PAGE 1

XIX^e Jeux qui accueillent un nombre record de plus de 6700 athlètes venant de 71 pays et territoires.

Les JC sont un happening sportif sans précédent dans les annales indiennes. Ses organisateurs poussaient un grand soupir de soulagement à l'issue de la soirée d'ouverture.

Zone de guerre

Delhi a été transformée en fin de semaine en ville fortifiée dans la peur fondée qu'elle ne soit la cible de tentatives d'attentats. Près de 100 000 policiers et membres des forces paramilitaires sont mobilisés. Des tirs d'avertissement ont en quelque sorte été tirés il y a deux semaines quand deux hommes à bord d'une moto, se réclamant des Moudjahidines indiens (MI), ont ouvert le feu sur des touristes taiwanais aux portes de la grande mosquée d'Old Delhi, en blessant un grièvement. Revendiquant l'attaque, les MI dénonçaient le fait que l'Inde fasse la fête à Delhi pendant que le sang de leurs frères musulmans coulait au Cachemire. Qu'à cela ne tienne, les Pakistanais ont été chaudement applaudis pendant le défilé des athlètes.

Samedi déjà, date anniversaire de la naissance de Gandhi et de la bien nommée Journée internationale de la non-violence, la mégapole de 16 millions d'habitants commençait à ressembler à une ville fantôme, si cela est possible. Ce week-end, pratiquement tous les commerces étaient fermés, y compris les salles de cinéma. Comme l'école est suspendue pour les deux prochaines semaines, le temps que durent les Jeux, beaucoup de Delhiites auraient décidé d'en profiter pour quitter la ville.

Reste à voir dans quelles conditions se dérouleront les onze prochains jours. Les préparatifs des Jeux ont été marqués par une pluie d'allégations de corruption et de scandales financiers. La qualité de construction des installations sportives a été plusieurs fois mise en doute. Un pont piétonnier dont la construction traînait en longueur à proximité du Jawaharlal Nehru Stadium s'est effondré, blessant grièvement plus de vingt travailleurs: des ingénieurs de l'armée indienne l'ont rebâti en cinq jours. A proximité de l'ouverture officielle des Jeux, ce sont des photos de chambres insalubres au Village abritant les athlètes qui ont fait le tour du monde: l'ensemble des délégations nationales, y compris celle du Canada, ont solidairement répété ces derniers

Au printemps dernier, QS avait rendu publiques des analyses de dons aux partis politiques (PLQ, PQ et ADQ) dans quatre firmes de génie-conseil, Axor, SNC-Lavalin, BPR et Cima+. Le DGE avait traité les révélations de M. Khadir comme une plainte et avait fait des vérifications, puis une enquête. Au bout du compte, les employés de SNC, BPR et Cima+ avaient démontré qu'ils avaient fait leurs dons de façon directe et en leur nom et qu'ils n'avaient pas été remboursés. Mais dans le cas d'Axor, le DGE a déposé une quarantaine d'avis d'infraction à la loi électorale du Québec. Il a été démontré qu'Axor Experts-Conseil inc., Groupe Axor inc. et Axor Construction Canada inc. avaient, en tout, fait 40 contributions politiques illégales pour un total de 152 500 \$. Axor a finalement plaidé coupable à l'ensemble de ces infractions début août.

Escouade Marteau

À la mi-septembre, Québec solidaire déposait un

dossier à l'escouade Marteau concernant des dons politiques de firmes de génie-conseil à des partis politiques. «Personne au Québec n'est assez dupe pour croire que ces firmes de génie-conseil contribuent généreusement aux caisses des partis politiques sans attendre de retour d'ascenseur», avait déclaré l'autre porte-parole de QS, Françoise David.

Au début du mois d'avril, du reste, l'escouade Marteau avait mené des perquisitions dans les bureaux de Roche à Montréal et à Québec en lien avec des allégations de fraude et d'abus de confiance dans le domaine de la construction, plus précisément pour le contrat d'agrandissement de l'usine d'épuration des eaux de Boisbriand. Ce contrat n'avait intéressé qu'un soumissionnaire, Infrabec, de l'entrepreneur Lino Zambito, qui l'avait emporté. Roche avait obtenu de la Ville, dans cette affaire, le contrat de préparation des plans et des devis.

Le Devoir

MÉTRO

SUITE DE LA PAGE 1

directement avec Bombardier-Alstom afin de lui octroyer le contrat de gré à gré.

CAF reproche au gouvernement du Québec son manque d'élégance. «On ne comprend pas que le gouvernement du Québec puisse se permettre d'agir ainsi avec des partenaires», explique le porte-parole de CAF, Philippe Roy. On a participé au processus à l'invitation du gouvernement du Québec et on a rigoureusement suivi les règles pour se qualifier. Et là, pendant la nuit de mercredi à jeudi, on apprend que le gouvernement change les règles du jeu et discute déjà avec l'autre partie, sans même avoir averti CAF. On l'a appris dans les médias.»

Deux dirigeants espagnols de CAF, Jesus Esnaola, directeur général aux affaires internationales, et Julien Barrutia, directeur régional, étaient attendus à Montréal hier. Ils devaient rencontrer aujourd'hui le ministre des Transports, Sam Hamad, avant qu'un courriel ne les avise, vendredi, que le ministre n'assisterait pas à la rencontre et que son chef de cabinet le représenterait.

Les dirigeants de CAF ont plutôt l'intention de discuter avec leurs avocats montréalais pour examiner leurs recours. La semaine dernière, le ministre Hamad a invoqué l'urgence de la situation pour passer outre au processus d'appel d'offres, affirmant que, compte tenu de l'âge avancé des voitures du métro montréalais, la sécurité des passagers était menacée.

CAF rejette toutefois cet argument. «On sait qu'il n'y a pas d'urgence, et ça a été réitéré par le président du conseil d'administration de la STM, Michel Labrecque, jeudi dernier, fait valoir Philippe Roy. L'argument ne tient pas, ce qui laisse croire que le gouvernement s'expose à des recours devant les tribunaux et qu'il devra respecter ses engagements internationaux.»

Le meilleur prix?

Selon la société espagnole, les contribuables québécois seront les grands perdants si le contrat est octroyé sans appel d'offres. «Nous sommes prêts à nous engager à fournir des voitures de métro à moins de deux millions de dollars», dit Philippe Roy.

Le prix négocié entre la STM et Bombardier-Alstom n'a jamais été dévoilé, mais à la suite de l'appel d'offres de 2008, le consortium proposait des voitures au prix unitaire d'environ 3,5 millions. Les négociations qui se sont tenues l'an dernier — au cours desquelles le nombre de voitures en jeu est passé de 468 à 1053 — ont pu avoir un effet sur le prix, mais les chiffres qui circulent laissent entendre que le coût d'une voiture de Bombardier-Alstom pourrait dépasser les trois millions de dollars. Pour l'octroi du contrat de gré à gré au consortium, Québec a réduit le nombre de voitures à moins de 500.

Reste que, selon Jules Pleau, un ancien vice-président de Bombardier devenu consultant pour CAF, il n'y a pas de raison que la STM paie des voitures de métro à un tel prix. Pour son «Rocket» fabriqué par Bombardier, Toronto débourse 2,1 millions pour des voitures climatisées qui surpassent de 50 % la taille des voitures du métro de Montréal. «Ils sont sur roues d'acier, mais ça ne peut même pas justifier une différence de plus de 100 000 \$», indique M. Pleau.

En 2007, Bombardier et CAF avaient proposé des voitures à 1,8 million de dollars chacune pour le métro de Santiago dont les voitures roulent sur pneumatiques et sont de même taille que celles de Montréal.

A Washington, la japonaise Kawasaki a remporté le contrat pour des voitures à 2,07 millions. Ces voitures ont la même dimension que celles de Toronto, mais elles sont encore plus puissantes, indique M. Pleau.

Au sujet de l'urgence d'octroyer le contrat, CAF estime que l'échéance de la livraison de la première voiture pourrait être réduite à 20 mois, au lieu des 32 mois spécifiés par la STM et des 42 mois pour le premier train. «A Santiago, ils ont livré, pas seulement un train, mais cinq trains en 20 mois», soutient M. Pleau. La cadence de fabrication pourrait aussi être accélérée, ajoute M. Pleau.

Québec à risque

L'ancien premier ministre et professeur à l'École des sciences de la gestion de l'UQAM, Bernard Landry, qui avait dénoncé la décision du gouvernement Charest de conclure une entente de gré à gré avec Bombardier en 2006, estime aujourd'hui qu'en raison des multiples retards dans ce dossier, il faut maintenant être «plus indulgent» à l'égard du gouvernement qui tente d'accélérer le processus. Mais il continue de croire que la décision de Québec il y a quatre ans était «maladroite» et «mal inspirée», a-t-il indiqué au Devoir hier, lors d'un entretien téléphonique.

Sans appel d'offres, rien ne garantit que les Québécois en auront pour leur argent, dit-il: «On ne saura pas quel est le meilleur prix et on va être obligés de vivre avec nos erreurs». Et il n'est pas convaincu qu'invoquer l'urgence et recourir à une loi spéciale protégeront réellement le gouvernement de contestations judiciaires. «Ça pourrait être un élément de défense, mais ce n'est pas sûr que ça protège. Un panel de l'Organisation mondiale du commerce ou un tribunal pourrait le considérer, mais ce n'est pas sûr qu'il [le gouvernement] gagnerait.»

Le Devoir

Le Devoir



KRISHNENDU HALDER REUTERS

Un enfant attend de pénétrer dans le stade Jawaharlal Nehru pour assister aux cérémonies d'ouverture des Jeux du Commonwealth, à New Delhi.

jours que tout était rentré dans l'ordre.

Coûteux, très coûteux

Toutes dépenses d'embellissement de la capitale confondues, l'organisation des Jeux coûtera entre 6 et 10 milliards de dollars, selon les différentes évaluations. Le gouvernement a reconnu récemment que les Jeux comme tels allaient coûter dix-sept fois plus cher que prévu. Beaucoup ont fait valoir ici qu'un pays pauvre comme l'Inde aurait dû dépenser tout cet argent à d'autres fins.

The Times of India écrivait hier que les scandales, les ratés et le parfum de déraillement organisationnel qui ont plané sur les Jeux seraient sans doute plus faciles à effacer si moins de têtes d'affiche de l'élite sportive internationale n'avaient décidé de sauter ces jeux.

L'Australie, la Grande-Bretagne et le Canada sont, dans l'ordre, les «grandes puissances» des Jeux. La

délégation canadienne est composée de 254 athlètes. Cinquante Québécois en sont, dont Audrey Lacroix (natation), Didier Bence (boxe), Marie-Pier Boudreau-Gagnon (nage synchronisée), Alexandre Despatie et Emilie Heymans (plongeon). Environ 150 membres de la délégation canadienne (athlètes, entraîneurs et personnel d'encadrement) participent hier soir à la cérémonie d'ouverture. Beaucoup d'athlètes évitent ces soirées d'ouverture puisqu'elles impliquent de longues heures d'attente harassantes. Plusieurs délégations, dont celle du Canada, auraient d'ailleurs menacé de boycotter les cérémonies d'hier soir parce que les organisateurs indiens refusaient que les athlètes qui commencent la compétition sportive dès aujourd'hui partent avant la fin les cérémonies d'ouverture pour rentrer au Village et se coucher.

Le Devoir

ROBIN

SUITE DE LA PAGE 1

littérature migrante du Québec», qui a aussi été décrit comme «tout entier inscrit sous le double signe de l'altérité et de l'intertextualité».

En fait, Régine Robin n'a jamais cessé d'errer et d'interroger, passant d'un continent à l'autre, d'une ville à l'autre, mais aussi d'une discipline à l'autre. Son œuvre se veut «indisciplinaire», comme l'a synthétisé un recueil d'essais qui lui a été consacré en 2007. Régine Robin est une intellectuelle-pont.

Par contre, depuis plusieurs années, l'objet de tous ses desirs d'études demeure monomaniaque, concentré, unique et parfaitement assumé. Régine Robin est devenue une amoureuxse passionnée des cités-mondes, des mégapoles. Elle a publié en 2001 une première et magistrale synthèse, Berlin chantiers, un parcours passionnant à travers la cité palimpseste, où les couches historiques superposent la tragédie du XX^e siècle, la fin d'un empire, le triomphe nazi, la destruction monstrueuse, la division des blocs, le retour à la démocratie avec la nécessité plus ou moins assumée de négocier avec cette terrible mémoire enfouie.

La recherche toposociologique s'amplifie avec Mégapolis, paru l'an dernier, toujours chez Stock. Cette fois, la savante trotteuse arpenté plusieurs cités: New York, Tokyo, Los Angeles, Buenos Aires et Londres. «Une image pour chaque ville comme un immense collage», écrit-elle en introduction. Budapest, c'est une longue marche dans les feuilles mortes sur l'île Marguerite, Prague, un bruit de tramway brinquebalant dans une banlieue triste, Vienne, une odeur de café dans une ruelle, Berlin, le silence autour de la synagogue reconstruite de l'Oranienburger Strasse. Il y a aussi le clapotis de l'eau au détour d'un pont à Venise, près de l'Académie, la couleur du ciel au crépuscule à Buenos Aires et les matins de givre à la Bruno Bakery dans le Village à New York.»

Chaque fois, la flâneuse se laisse guider par de

prestigieux ou brillants compagnons. Dans Mégapolis, elle parle du Montréal du situationniste Patrick Straram, devenu le Bison ravi. A L.A., elle suit l'inspecteur Harry Bosch des romans noirs de Michael Connelly. «J'ai choisi le roman policier parce que les flics vont partout dans cette ville très étendue. A Los Angeles, le plaisir de la voiture est énorme. Les autoroutes sont dans la ville et, au volant, tout un intertexte filmique vous défoule dans la tête.»

L'obsession du tout-au-piéton

Elle n'a rien contre l'auto, au contraire. Elle s'empare même un peu contre l'obsession du tout-au-piéton. «Le maire Delanoë, de Paris, a toute une équipe d'écologues, un peu dingues à mes yeux, qui veulent transformer la ville en paradis piétonnier. Paris n'est pas Amsterdam! On ne peut pas dire: «Tassez-vous les autos et vive uniquement le vélo!» D'ailleurs, comme marcheuse, je trouve que les cyclistes sont souvent beaucoup plus redoutables. Il faudrait au moins qu'ils apprennent à s'arrêter aux feux rouges...»

Elle encense tout de même Berlin, ses pistes cyclables et ses transports en commun. Au fond, elle préfère encore les solutions concrètes, originales et fortes, aux idées générales toutes cuirassées de certitudes.

«J'ai lu que celui qui irait dans tous les terminus du métro de Londres serait fou. Je me suis donc dit que mérito ce fou. J'y suis arrivée en douze jours, pour autant de lignes. A chaque extrémité, je visitais les environs en une heure. J'ai vu une banlieue d'immigrants et même une forêt. Ce n'est pas Westminster, mais c'est encore Londres.»

C'est ce qu'elle appelle «entamer une ville». Dans son site (er.uqam.ca), elle propose cinq expérimentations ayant engendré près de 300 capsules narratives inspirées de Montréal et Paris. Régine Robin a par exemple emprunté la ligne d'autobus 91, entre la gare Montparnasse et la Bastille, descendant à chacune des stations pour prendre une photo et écrire un texte, le temps qu'arrive le bus suivant. Du reportage ex-

press. Ou de la littérature Polaroid.

De l'espace pour tous

Chaque ville appelle son mode de séduction et de transport, ses aménagements, ses échecs et ses succès. «Certaines utopies d'aménagement me désolent. Il y a tout un pan écologique qui est un leurre. La copénhagisation, cette volonté d'éliminer les autos, c'est bien pour Copenhague, mais ailleurs? Il vaut mieux prendre les villes comme elles sont et tenter de les humaniser. Faire en sorte qu'il y ait de l'espace pour tous et que chacun se respecte, c'est déjà bien comme idéal.»

L'aménagement du Quartier des spectacles à Montréal la laisse tout aussi perplexe. «Une ville se développe de manière organique. Après 50 ans, on voit que les théâtres sont là et les bars ici. Montréal vise sur les festivals et le festif. Mais sans vie de quartier, ce secteur ne sera jamais intéressant et cassera les oreilles des malheureux qui y auront acheté des condos.»

Ce qui ne l'empêche pas de rentrer ici, chez elle, avec joie. «Quand je suis ici, je veux repartir, dit-elle. Mais quand je quitte la ville, je m'en ennuie.» Mégapolis se termine sur une ode à cette ville d'Amérique où, comme un personnage nomade d'une de ses nouvelles, elle peut «respirer, simplement respirer». Le leitmotiv répète inlassablement: «Et pourquoi pas Montréal?»

Régine Robin termine un nouvel essai sur le Québec qui s'intitulera Nous autres, les autres. Un chapitre («Je suis devenu d'ici») traitera de cette ville qui n'est «ni Venise, ni Dubaï, ni Shanghai», beaucoup moins belle que Chambord, et pourtant...

«Je suis arrivée ici en 1974. Cette ville a changé. Elle reste très américaine, faite de brique et de broc. Au centre-ville, on voit des églises entre les gratte-ciel. Le premier réflexe, quand on vient de l'Europe, c'est de trouver ça laid. À la longue, on comprend par exemple que cette ville est un mélange de villages juxtaposés avec des choses qui font le lien. Mon Outremont, c'est un village. Le Plateau aussi. Il y a de la diversité qui cohabite plus ou moins harmonieusement. C'est ça, la ville américaine. C'est ça que mon amie n'avait pas compris...»

Le Devoir

Le Devoir

LE DEVOIR

www.ledevoir.com

Les bureaux du Devoir sont situés au 2050, rue De Bleury, 9^e étage,

Montréal (Québec), H3A 3M9 ☎ Place-des-Arts
Ils sont ouverts du lundi au vendredi de 8h30 à 17h.
Renseignements et administration : 514-985-3333

Comment nous joindre ?

La rédaction

Au téléphone 514-985-3333
Par télécopieur 514-985-3360
Par courriel redaction@ledevoir.com

La publicité

Au téléphone 514-985-3399
Par télécopieur 514-985-3390
Extérieur de Montréal (sans frais) 1 800 363-0305

Les avis publics et appels d'offres

Au téléphone 514-985-3344
Par télécopieur 514-985-3340
Par courriel avisdev@ledevoir.com

Les petites annonces et la publicité par regroupement

Au téléphone 514-985-3322
Par télécopieur 514-985-3340

Les abonnements

Au téléphone 514-985-3355
du lundi au vendredi de 7h30 à 16h30
Par télécopieur 514-985-5967
Par courriel abonnements@ledevoir.com
Extérieur de Montréal (sans frais) 1-800-463-7559

L'agenda culturel

Au téléphone 514-985-3346
Par télécopieur 514-985-3390